

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25°

ALGER

33°

TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 14 Avril 2013 - 4 Jumada Al-Thani 1434 - N° 247 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



CLASSEMENT
DE L'ALGÉRIE DANS LES TIC

**Le rapport
du WEF en
«décalage»
avec la réalité**

Page 4

M. SAHLI
L'A ANNONCÉ HIER

**Lancement
d'un portail
web dédié
à l'élite établie
à l'étranger**

Page 4

**COMMENT
METTRE UN
TERME À LA
CRISE DU CIMENT
Les 4
propositions
de l'UGCAA**

Page 4

**FINANCES
La disponibilité
des
financements
entrave
l'émancipation
de la bourse
en Algérie**

Page 5

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ENTRE SCOOPS ET... SUPPUTATIONS

Kamel Cherif

La révision de la Constitution suscite déjà un large débat passionnant et passionné. Plusieurs informations circulent au sujet des changements et des amendements à apporter ainsi que sur les procédés à adopter à cet effet. On avance ainsi que l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution sera soumis au Parlement en juin prochain, soit après la fin de session parlementaire du printemps.

Le Parlement devrait être convoqué, sur ordonnance du président de la République, pour lui soumettre le texte.

Page 3



Des valeurs
immuables



ABDELHAMID KERMALI EST DÉCÉDÉ

• CONDOLÉANCES DU PREMIER MINISTRE À LA FAMILLE DU DÉFUNT

Abdelhamid Kermali, ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, sociétaire de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), est décédé hier après-midi, en son domicile, à Sétif, à l'âge de 82 ans, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de sa famille. Evacué au début du mois de novembre sur l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja (Alger) à la suite d'une dégradation de son état de santé, «Cheikh» Kermali a regagné le mois dernier son domicile à Sétif où il s'est paisiblement éteint hier peu avant 14h00. Abdelhamid Kermali avait débuté son parcours de footballeur à l'USM Sétif avant d'embarquer une carrière professionnelle qui le conduisit au FC Mulhouse, à l'AS Cannes et à l'Olympique Lyonnais (France). Il fut avec Mustapha Zitouni, Rachid Mekhloufi, Saïd Brahimi, Ahmed Oudjani, Amar Rouai et beaucoup d'autres, l'un des joueurs les plus talentueux de l'équipe du FLN.

Page 22

SCIENCE et VIE

COSMÉTIQUES

L'effet cocktail des perturbateurs endocriniens

Pages 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALE) : L'USM ALGER BAT LE MC ORAN (1-0)

**MCA-USMA
UNE GRANDE FINALE**

L'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) après sa victoire sur le MC Oran par (1-0), mi-temps: (1-0) en demi-finale disputée hier au stade Ahmed Zabana (Oran). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Deham (18e). L'USMA rejoint en finale le 1er mai au stade du 5 juillet, le MC Alger, vainqueur vendredi, du tenant du trophée, l'ES Sétif (3-2). L'USM Alger jouera à cette occasion sa 7^e finale dont la dernière remonte à 2007 perdue contre le MCA (0-1). C'est la 5^e finale entre les deux clubs algériens après celles de 1971, 1973, 2006 et 2007.

JUSTICE

ALGER
10 ans
de prison
pour vol et
agression

Page 15



MÉTÉO 25° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps généralement voilé en cours de journée avec localement formation de cellules orageuses isolées sur les régions de l'intérieur et les Hauts-Plateaux, puis gagnant le littoral en fin d'après-midi et soirée. Les vents seront en général variables faibles à modérés. La mer sera agitée.

33° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Sahara Oriental et les Oasis avec quelques pluies orageuses. Temps voilé du Sud-Ouest vers le Nord Saoura et le Nord Sahara avec localement foyers orageux isolés. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront variables (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	25°	min	14°
Oran	max	25°	min	13°
Annaba	max	24°	min	11°
Béjaïa	max	26°	min	15°
Tamanrasset	max	33°	min	21°

CONSTANTINE

Coup d'envoi de la 3^e édition du concours de récitants du Coran

Le coup d'envoi du 3^e concours de récitants du Saint Coran a été donné, hier, à la mosquée Emir-Abdelkader de Constantine, a-t-on constaté. Plus de 200 jeunes récitants, filles et garçons, participent à ce concours organisé par la direction des Affaires religieuses, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, M. Youcef Azzouza. Les lauréats de ce concours de deux jours, bénéficieront d'une Omra aux Lieux Saint de l'islam, selon le même responsable qui a précisé que les récipiendaires pourront profiter, en Arabe Saoudite, d'un riche programme instructif. Cent-cinquante (150) personnes sur les 220 participants à la seconde édition de ce concours, avaient bénéficié, en 2012, d'une Omra, a-t-on rappelé à la direction des Affaires religieuses.

BLIDA

Campagne de sensibilisation contre la toxicomanie

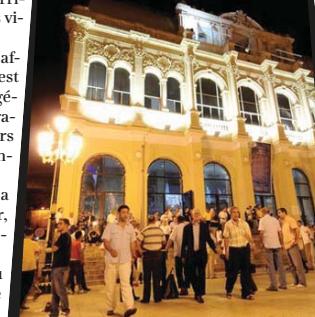
La caravane nationale de sensibilisation contre la consommation des stupéfiants, est arrivée hier à Blida où elle organise diverses activités visant à lutter contre ce fléau.

Cette caravane dont l'arrivée a été marquée par une affluence nombreuse de citoyens, notamment de jeunes, est initiée par l'Association des anciens scouts musulmans algériens (SMA), sous le slogan «Promotion de la citoyenneté pratique chez les jeunes», pour mener une campagne à travers tout le pays afin de sensibiliser notamment les jeunes aux dangers de la toxicomanie.

A Blida, cette action, dernière étape de cette caravane qui a touché 38 wilayas depuis son coup d'envoi, le 23 mars dernier, est menée en coordination avec la direction de l'Action sociale de la wilaya de Blida et certaines associations locales.

De telles initiatives sont à même d'éloigner les jeunes du fléau de l'addiction aux stupéfiants qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes dans la société, ont indiqué des citoyens à l'APS en voyant les jeunes scouts distribuer des dépliants d'information au niveau des cafés et à travers les grandes artères de la ville.

Parallèlement, une journée d'information sur le kidnapping des enfants est également organisée, par l'association de wilaya des SMA.



L'œuvre de Tarik Benouarka sera jouée pour la première fois ce soir à partir de 19h au TNA d'Algier, square Port-Saïd.

Ce premier opéra en langue nationale est une promesse du renouveau de l'art lyrique en Algérie.

CE MATIN ET DEMAIN AU PALAIS DES NATIONS 2^e ASSISES NATIONALES DU TOURISME

Cette rencontre qui se veut un «espace d'évaluation, de réflexion et de discussion sur la situation et le devenir du tourisme national», regroupera l'ensemble des intervenants dans la chaîne touristique, notamment l'administration centrale et locale, les professionnels et acteurs du tourisme, les experts et le mouvement associatif, ainsi que les institutions et secteurs concernés. Les travaux de ces assises se dérouleront en séances plénaires et en ateliers thématiques.



No Comment

L'école buissonnière des profs



CE SOIR A 19H «ELNAFAS», opéra en arabe au TNA

AGRICULTURE-PARASITES De jeunes plantations d'oliveraie affectées par le chancre bactérien à Oran

De jeunes plantations d'oliveraie dans la wilaya d'Oran sont affectées par le «chancre bactérien», appelé communément la tuberculose de l'olivier, a-t-on appris hier du directeur de la station régionale de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) de Misserghin.

Le taux d'affection, qui varie d'une exploitation à une autre, est estimé à 50% de la superficie oléicole de la wilaya plantée ces dernières années à la faveur du Programme national de développement agricole (PNDA), principalement à Boutlélis, Es-Séma et Misserghin, a précisé M. Bakhti Tandjaoui.

Selon le même responsable, l'INPV de Misserghin a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation au profit des producteurs pour une meilleure prise en charge de ce fléau et la limitation de sa propagation par un meilleur entretien des vergers et la stérilisation des outils.

Des bulletins d'avertissement agricoles ont été diffusés à travers la région de l'ouest du pays, principalement au niveau des wilayas de Ain-Témouchent et Sidi Bel-Abbès, touchées également par cette maladie qui provient d'une bactérie attaquant les plants qui n'auraient pas été soigneusement sélectionnés.

Les outils de taille (scies, sécateurs...), ou encore de plants en provenance frauduleusement du Maroc peuvent être à l'origine de cette maladie, a-t-on expliqué.

4^e RÉUNION RESTREINTE DES PARLEMENTS DU GROUPE DES 5+5 Le Parlement algérien à Nouakchott

Une délégation parlementaire algérienne prendra part à la 4^e réunion restreinte de haut niveau des Parlements des Etats membres du groupe des 5+5 prévue demain à Nouakchott (Mauritanie), a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La

délégation parlementaire sera conduite par le vice-président de l'APN, M. Mohamed Djemai.

Outre l'examen de la situation dans la région méditerranéenne, les participants aborderont la dimension parlementaire du Groupe des 5+5 et l'apport de la coopération interparlementaire dans

le cadre des efforts internationaux pour relever les défis actuels dans la région de la Méditerranée occidentale. Les travaux seront sanctionnés par la déclaration de Nouakchott qui comportera les recommandations des parlementaires des Etats membres du Groupe des 5+5.

DEMAIN LUNDI À 10H À L'ENSSP DE BEN AKOUN «Analyse politique de la crise malienne» thème d'une conférence

L'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP) de Ben Akoun organisera demain lundi à 10h une conférence intitulée «Analyse politique de la crise malienne». Cette conférence sera animée par des hommes politiques maliens.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Entre informations, scoops et ... supputations

La révision de la Constitution suscite déjà un large débat passionnant et passionné. Plusieurs informations circulent au sujet des changements et des amendements à apporter ainsi que sur les procédés à adopter à cet effet.

Kamel Cherif

On avance ainsi que l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution sera soumis au Parlement en juin prochain, soit après la fin de session parlementaire de printemps. Le Parlement devrait être convoqué, sur ordonnance du président de la République, pour lui soumettre le texte. L'adoption de la nouvelle Constitution devrait intervenir avant le 5 juillet prochain et coïncidera ainsi avec le 51^e anniversaire de l'indépendance du pays. Les derniers amendements de la Constitu-

tion avaient été soumis au Parlement, à savoir la constitutionnalisation de la langue amazighe en 2001 et la question relative à la non-limitation des mandats présidentiels, en 2008. Toutefois, le recours à un référendum populaire reste, ajoute-t-on, du ressort du président de la République. Le dernier référendum organisé remonte à l'année 2005 avec l'adoption par le peuple de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

La durée des mandats présidentiels est également évoquée dans la mesure où on avance une option pour un septennat. Actuellement, les mandats sont

de cinq ans. Toutefois, les débats restent focalisés sur le régime politique, sachant que les propositions avancées à cet effet lors des dernières consultations politiques, menées par le président du Conseil de la nation et le Premier ministre, sont diverses. Des parties avaient suggéré un régime présidentiel, d'autres ont opté pour un régime semi-présidentiel, alors que d'autres parties ont émis le vœu d'instaurer un régime parlementaire.

D'autres parties souhaitent maintenir l'actuel régime en donnant davantage de prérogatives au Premier ministre qui

occupera en quelque sorte un poste semblable à celui de vice-président de la République.

La commission chargée d'élaborer l'avant-projet portant révision de la Constitution planchera sur toutes ces propositions pour les soumettre au chef de l'Etat. Le président de la République avait mis à l'aise cette commission en l'instruisant de plancher sur l'avant-projet du texte de loi et en ne limitant pas ses choix.

La prochaine révision constitutionnelle ne connaîtra, en dehors des constantes nationales et les valeurs et principes fondateurs de la société algérienne,

aucune limite préalable, traduisant ainsi la volonté du président de la République d'adapter la Constitution aux étapes à venir.

C'est dire toute la liberté d'action dont bénéficie cette commission, constituée d'éménents universitaires et juristes, lesquels devraient répondre, à travers l'avant-projet de loi aux aspirations des Algériens et Algériennes. La révision de la Constitution s'inscrit dans le cadre des réformes politiques, lesquelles vont dans le sens de la consolidation de la démocratie en Algérie et des fondements d'un Etat encore plus fort.

La leçon du «5-Juillet»

Boualem Branki

L'Algérie, qui aspire à entrer de plain-pied dans l'ère des révolutions numériques, du développement et de la prospérité sociale, a un atout formidable: sa jeunesse. Cette extrême exubérance de la jeunesse algérienne, qui renferme ou porte en elle les solutions pour les lendemains d'un peuple libéré, cristallise tous les espoirs d'une Algérie qui veut aller de l'avant. Vendredi dernier, au stade du 5-Juillet, une enceinte sportive mythique pour avoir été le théâtre de victoires inoubliables de l'équipe nationale de football, et de trophées continentaux remportés par de jeunes prodiges du ballon, avait donné la pleine mesure des grandes capacités d'une jeunesse à encadrer.

Une jeunesse à former, à orienter, à comprendre et à former pour prendre en charge les énormes besoins socio-économiques du pays. Au détour d'une très belle demi-finale entre deux grandes écoles de football, de militantisme, le Mouloudia d'Alger et l'Entente de Sétif, les supporters des deux équipes ont donné une belle image d'une jeunesse solidaire, calme, sereine.

En dépit de la situation pénible de nombre d'entre eux, dont le sous-emploi ou le chômage, ces supporters ont tenu à honorer jusqu'au coup de sifflet final leur équipe, celle qui a gagné, comme celle qui a perdu, en restant de grands supporters, des jeunes responsables, sportifs, tout court. Car certains ont prédit à l'issue de cette demi-finale qui avait opposé le leader du championnat à son dauphin, les pires fins de match.

Al'arrivée comme au final, les deux galeries ont montré à tous leur sportivité et démenti les "faiseurs d'opinion". En fait, on a vu au stade du 5-Juillet une jeunesse qui bouge, qui vibre et qui fait marcher le pays, quoiqu'en disent certaines officines sur la situation générale des jeunes en Algérie. Car, si la situation actuelle est préoccupante dans beaucoup de pays du pourtour méditerranéen,

ranien, affaiblis par une dramatique crise sociale et financière, ici en Algérie, les choses sont autres. A commencer par la prise en charge des jeunes par des programmes ambitieux mis en place par les pouvoirs publics, notamment à travers les agences d'emploi des jeunes.

Certes, la demande est importante, la pression quasi quotidienne, notamment dans le sud du pays, et dans les grands centres urbains, mais la volonté des pouvoirs publics est là pour prendre en charge les problèmes d'emploi des jeunes. Il reste cependant à l'administration, c'est à dire les collectivités locales, à concrétiser cet objectif du gouvernement, et le rendre effectif avec la mise en place des opportunités de prise en charge des besoins multiformes des jeunes.

Il s'agit surtout d'éradiquer le fléau de la bureaucratie, comme l'a souligné jeudi à Oran le Premier ministre, qui entrave en fait les opportunités de développement local, qui bride les initiatives et met sous le boisseau le climat des investissements créateurs d'emploi et de richesses à l'intérieur du pays.

Car tout le problème est de prendre en charge des besoins simples d'une jeunesse appelée à prendre en charge le développement du pays: de l'emploi, de la formation professionnelle, des écoles et des universités.

Telle cela est d'ailleurs au menu du programme du président, avec un financement phénoménal sur cinq ans (286 milliards de dollars). Il ne reste, dès lors, aux collectivités locales, aux administrations et aux entreprises qu'à appliquer ce programme, cette feuille de route pour relancer le développement local, et, "in vitro", donner un emploi, un toit, un avenir aux jeunes.

Vendredi au 5 juillet, après la rencontre, le dépit et la joie étaient partagés. Mais il y avait toute la palette d'une jeunesse exubérante, avide de se prendre en charge et de s'intégrer dans les grands objectifs socio-économiques du pays.

Les messages clairs de Sellal

Walid B.

Tout porte désormais à croire que le gouvernement est plus que jamais déterminé à en finir avec tous les maux qui rongent la société et qui constituent un frein à la croissance de l'économie nationale, à commencer par la bureaucratie, le chômage et la corruption.

Et pour cause, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, n'a pas manqué, une fois encore, l'occasion de réaffirmer la volonté de l'Exécutif à mettre un terme définitif à ce genre de comportements irresponsables et de pratiques malsaines dans une société en pleine mutation. Lors de sa dernière visite à Oran, M. Sellal a lancé des messages clairs à l'adresse de ceux qui sément le doute sur les intentions du gouvernement à mener une lutte implacable contre toutes les formes de bureaucratie et les autres pratiques malveillantes qui empêchent les jeunes d'accéder à l'emploi, au logement et aux services publics. En fait, le Premier ministre avait déjà exprimé cette volonté en affirmant que l'éradication de la bureaucratie qui entrave l'investissement, figure parmi les priorités de son gouvernement pour relancer la production nationale.

Le chef de l'exécutif avait pointé du doigt la bureaucratie qui bloque l'acte d'investir en Algérie, estimant que la relance des filières potentielles de production a besoin de "faciliter l'acte d'investir, expurgé de toute bureaucratie", à poursuivre la lutte contre toute forme de bureaucratie, tout en soulignant le poids des entraves que ce fléau entraîne sur l'investissement. Depuis son installation à la tête du gouvernement, le Premier ministre a classé la lutte contre la bureaucratie comme priorité de son action, soulignant que ce fléau est à l'origine de la propagation de la corruption.



qui gangrène la société algérienne. Et puisque la bureaucratie cache souvent derrière elle la corruption, des pôles spécialisés pour lutter contre ce fléau ont été mis en place avec le concours du ministère des Finances. Ce constat avait amené M. Sellal à prendre des mesures urgentes pour alléger les procédures administratives devant faciliter la tâche aux citoyens. En outre, le Premier ministre s'est exprimé sur la crise du chômage qui a été à l'origine de mouvements de contestation à travers plusieurs régions du pays. En réponse aux préoccupations des jeunes à propos de l'emploi, il a rappelé que la politique du gouvernement est "claire et ira jusqu'au bout pour assurer des emplois aux chômeurs", affirmant que l'unique solution est d'activer l'entreprise créatrice de richesses et d'emplois.

"Nous avons demandé au ministre de l'Energie et des Mines que Sonatrach déploie le maximum d'efforts pour ouvrir de nouveaux domaines d'emploi au profit des jeunes Algériens, tout en prenant en considération ses besoins, ses intérêts et sa situation financière", avait-il assuré avant de réaffirmer l'engagement du gouvernement à poursuivre le soutien à l'emploi à travers différents dispositifs mis en place comme l'Anseg, l'Angem et la Cnac.

Il s'agit, donc, d'une politique de plus en plus ouverte sur les préoccupations des

jeunes au profit desquels des mesures concrètes ont été prises, notamment en matière d'emploi et de logement.

Ainsi, le gouvernement avait réitéré son engagement de créer 3 millions de postes d'emploi dans le cadre de la relance économique, conformément aux orientations du président de la République, Abdellatif Bouteflika qui a placé les jeunes au centre de ses préoccupations.

Concernant le logement dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, des facilités seront accordées, notamment dans l'octroi de terrain pour la construction d'habitations individuelles qui tiennent compte des spécificités locales. Le chef de l'exécutif avait indiqué qu'une grande partie du programme de développement quinquennal, initié par le président de la République, sera achevée d'ici 2014. Il devait énumérer d'autres mesures en faveur de la dynamisation de l'économie nationale dont la mise en place d'un guichet unique de l'Andi à travers le territoire national. Les activités créatrices de richesse et d'emploi seront également soutenues et le climat des affaires amélioré. Des mesures qui attestent clairement que le gouvernement est bel et bien déterminé à concrétiser tous les engagements qu'il avait pris, tout en étant persuadé que seuls les actes sur le terrain sont à même de gagner la confiance des citoyens.

CLASSEMENT DE L'ALGÉRIE DANS LES TIC

Le rapport du WEF en «décalage» avec la réalité

Le rapport du World Economic Forum (WEF), dans lequel il a dévoilé la position de l'Algérie dans le classement mondial 2013 des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été effectué à partir d'éléments et de données «en décalage avec la réalité et le temps», a indiqué hier le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication.

«Ce rapport a été effectué à partir d'éléments et de données en décalage avec la réalité et le temps. Il est indiqué sur ce document que le classement tient compte d'un seul indice, celui du «Networked Readiness», relatif à l'état du réseau», a relevé le ministère. «En procédant par le recours à un seul paramètre, le système d'évaluation manque de fiabilité», a souligné la même source, qui a fait remarquer que cette «carence étant importante à relever en ce sens que le WEF a, ainsi, fait fi des nombreuses réalisations enregistrées par le secteur des TIC en matière d'appropriation et de démocratisation des TIC en Algérie».

Selon le nouveau rapport du WEF publié mercredi, l'Algérie a reculé à la 131^e place dans le classement mondial 2013 des TIC, après avoir occupé le 118^e rang en 2012.

Sous le thème «croissance et emploi dans un monde hyper connecté», ce rapport a élaboré son classement en fonction de l'indice «Networked Readiness Index» (NRI) qui évalue la disponibilité de 144 pays à exploiter les TIC en termes notamment de croissance, de compétitivité ainsi que de la prospérité de leurs citoyens.

UN RAPPORT QUI NE TIENT PAS COMPTE DES EFFORTS DU SECTEUR

«En effet, le document en question a-t-il fait cas des importants efforts de ce secteur qui œuvre pour la numérisation l'informatisation, et la généralisation de l'Internet dans les secteurs de



la justice, les collectivités locales, les établissements de l'enseignement supérieur et la recherche (...), s'est interrogée la même source.

Le ministère a déploré également le fait que le rapport n'ait pas tenu compte du programme national «e-Algérie» à travers lequel le secteur des TIC assure la connexion par le wifi de plus de 400 cités universitaires, ainsi que l'introduction de l'Internet dans les écoles coraniques, les zaouïas, les centres culturels, les établissements scolaires, les localités, même les plus reculées du pays. «Quel est ce pays qui, comme l'Algérie, est doté d'un réseau postal informatisé reliant les endroits les plus lointains et les plus isolés du pays, à travers plus de 3.500 bureaux de poste et un système de CCP gérant plus de 10 millions de comptes accessibles à partir de n'importe quel bureau de poste sur le territoire national?», s'est demandée la même source. Pour le MPTIC, il n'est pas «logique» de recourir à un système de classement qui ne se reconnaît pas d'autres indices d'évaluation, notamment l'effort de pose de fibre optique où l'Algérie (plus de 60.000 km), n'a même pas à être comparée avec certains pays présentés dans ce classement comme étant mieux lotis que le notre en matière de généralisation des TIC».

«Aussi, il est à relever qu'à ce jour, ni le ministère ni les organes et entreprises sous sa tutelle n'ont été approchés par les experts en charge d'établir ce rapport», a regretté la même source, précisant que la mise à jour par ces derniers de leurs informations «leur

aurait certainement permis au moins d'avoir une information plus proche de la réalité sur les différentes actions entreprises». Selon le ministère, cette mise à jour leur aurait permis également l'accès à certains chiffres relatifs aux actions de généralisation de l'Internet dans les écoles et les 3000 espaces communautaires, les 12 hôpitaux des Hauts-Plateaux et du Sud qui sont en cours de liaison avec les CHU du Nord par le réseau de télémédecine «permettant aux praticiens de ces régions bénéficiant de l'expertise des spécialistes du nord du pays». Ce document du WEF «ne tient nullement compte des efforts financiers de l'Etat pour la mise à niveau et le développement des infrastructures des télécommunications et dont le montant dépasse un milliard et demi de dollars», a ajouté la même source.

LES EFFORTS EN MATIÈRE DE LÉGISLATION ÉGALEMENT IGNORÉS

Le ministère a, par ailleurs, regretté que le rapport du WEF n'ait pas tenu compte de l'effort de l'Etat en matière de législation, notamment le remplacement de la loi 03-2000 par une autre loi, «laquelle sera en adéquation avec la mutation mondiale et les nouvelles exigences du citoyen en matière de TIC». «La nouvelle loi approuvée par le gouvernement, et en cours de traitement au niveau du Parlement aura en effet à prendre en charge certains aspects liés essentiellement à la législation, à la réglementation, à la régulation et aux mutations sociales induites par les TIC», a assuré le ministère. «C'est pour pallier ces insuffisances en communication que cette loi prévoit justement la création de l'observatoire des télécommunications et des Technologies de l'information et de la communication, chargé d'évaluer en permanence l'évolution des indicateurs de la poste et des TIC et, subséquemment les progrès accomplis au plan national dans l'édification de la société de l'information» a conclu la même source.

COMMENT METTRE UN TERME À LA CRISE DU CIMENT

Les 4 propositions de l'UGCAA

R.Rachedi

Officiellement, l'Algérie produit annuellement 18 millions de tonnes de ciment par an. Etant insuffisante pour satisfaire la demande locale, l'Etat importe près de 3 millions de tonnes supplémentaires pour combler le déficit enregistré. Cependant, 2 millions de tonnes additionnelles sont nécessaires pour stabiliser les prix du produit et mettre fin au dérèglement du marché.

C'est ce qu'a déclaré hier le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, M. Boulenouar El Hadj Tahar, lors de la conférence de presse qui s'est déroulée au siège de l'UGCAA aux Annassers.

A cet effet, l'intervenant a indiqué que 14 cimenteries sont actuellement en activité à travers le territoire national. 12 sont étatiques (avec une capacité de production de 12 tonnes par an) et 2 d'ordre privé appartenant à la même société (Lafarge, avec une capacité de production de 6 millions de tonnes par an). Cette disparité de production s'explique selon M. Boulenouar en grande partie par la pénurie de ciment sur le marché national. Selon lui, la majorité des cimenteries publiques ne fonctionnent qu'à 60% de leur capacité de production ce qui explique ce faible rendement.

L'autre élément responsable de cette perturbation est les programmes de maintenance des unités de fabrication établis qui coïncide avec les pics de consommation.

Cette situation engendre souvent une forte perturbation dans l'approvisionnement du marché local provoquant une hausse des prix.

Lors de son intervention, M. Boulenouar a pointé du doigt la spéculation qui, selon lui, est la première cause de la flambée des prix. Les pseudo-entrepreneurs et distributeurs qui mettent en vente le produit sur le marché parallèle ont aussi une grande part de responsabilité dans ce qui se passe. Afin de sortir de cette situation, l'UGCAA a formulé quatre propositions par le biais de son porte-parole, à savoir d'abord l'interdiction des programmes de maintenance lors des périodes de forte demande (du mois de février au mois de novembre). Puis, la vente en vrac pour les entrepreneurs et les distributeurs pour assurer la traçabilité du produit, mais aussi pour ne pas leur permettre de conserver ou de revendre le ciment. Ensuite, la diminution des charges fiscales des distributeurs et des entrepreneurs afin d'augmenter leur marge bénéficiaire. Et enfin l'ouverture du secteur aux investisseurs privés afin de mettre fin à la spéculation et à la pénurie du ciment dont la demande ne cesse de croître sur le marché national.

CONSTANTINE Marche à blanc le 2 juin prochain du tramway

La phase d'essais dite «marche à blanc» du tramway de Constantine, destinée à le tester en conditions réelles mais sans voyageurs, sera entamée le 2 juin prochain, a déclaré hier à Constantine le ministre des Transports, M. Amar Tou. M. Tou qui inspectait la gare ferroviaire d'El Guerrah, dans la commune d'Ouled Rahmoune, a indiqué que le chantier du tramway en est aux «dernières retouches», précisant que la mise en exploitation commerciale de ce moyen de transport «sera effective le 4 juillet prochain». Lancé en travaux à la fin de l'année 2008, le tramway de Constantine s'étire sur un linéaire de près de 9 km entre la station Benabdellah-Ramdane (centre de Constantine) et la future gare multimodale de la cité Zouaghi, non loin de l'aéroport Mohamed-Boudiaf. Des extensions sont également prévues vers l'enceinte aéroportuaire et la nouvelle ville Ali Mendjeli puis vers la ville d'El Khroub. Onze (11) stations sont prévues le long du premier tracé de ce tramway constitué de 27 rames et d'une capacité de transport de 6.800 personnes par heure. Le ministre des Transports devait se rendre, dans l'après-midi, dans la wilaya de Sétif pour y présider une rencontre avec les cadres locaux de son secteur.

M. SAHLI L'A ANNONCÉ HIER Lancement d'un portail web dédié à l'élite établie à l'étranger



Un portail web dédié aux compétences nationales établies à l'étranger, sera lancé le 15 avril prochain à Alger, par le secrétaire d'Etat de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, ainsi que le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC), M. Moussa Benhamadi, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Ce portail, mis en place en application de la convention de coopération, conclue par les deux départements ministériels concernés, répond à une aspiration largement partagée par l'élite algérienne expatriée, exprimant constamment sa disponibilité à l'effort de développement économique et des technologies innovantes, ainsi qu'à la promotion de la recherche scientifique en Algérie, a précisé le communiqué.

Le portail en question vise à créer une plateforme d'échanges interactifs entre les compétences locales et les entités nationales potentiellement intéressées par l'expérience et le savoir-faire des compétences en activité à l'étranger, note la même source. Développé par les services du secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, avec l'appui du MPTIC, ce portail a été mis en place avec la contribution de treize ministères, les plus concernés par l'apport des compétences établies à l'étranger. La prochaine étape portera sur l'élargissement des utilisateurs de ce portail à tous les départements ministériels et aux milieux des entreprises.

SELON M.RÉDA HAMIANI, PRÉSIDENT DU FCE : La taille des PME algériennes ne les prédispose pas à faire appel au marché comme mode de financement

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Réda Hamiani a estimé que la taille des entreprises algériennes et le dynamisme que connaît le marché monétaire réduisaient les chances d'un rapprochement entre les entrepreneurs et le marché boursier. Dans un entretien accordé à l'APS autour des origines du désintérêt que semblent montrer les entreprises privées algérienne pour la Bourse d'Alger, en dépit de quelques pas timides, M. Hamiani a expliqué que ces entreprises, dans leur majorité, sont de petites entreprises dont la taille ne les prédispose pas à solliciter un financement à partir du marché boursier. Les autres entreprises, plus importantes, n'ont pas encore la culture d'entreprise pouvant les pousser à envisager le recours à ce mode de financement et à son utilisation, a-t-il indiqué. De plus, la conjoncture financière actuelle ne plaide pas pour un rapprochement entre les entrepreneurs et la bourse, selon M. Hamiani. D'abord, «il n'y a pas, en ce moment, suffisamment de

projets d'investissement en général. Autrement dit, la demande de financement reste contenue», a-t-il ajouté. En outre, les sources de financement classique existent et ont été relancées par la bonification du taux d'intérêt (2%), accordée par la tripartite, et qui a revalorisé l'attractif des offres des banques en matière de financement des nouveaux projets, explique M. Hamiani qui rappelle que de nouvelles institutions, comme le Fonds de garantie des PME (FGAR), le Fonds national d'investissement (FNI) et la société de Leasing, sont entrés en jeu avec «un réel dynamisme». La situation exécutante des banques algériennes qui «croulent sous leurs avoirs» explique pour sa part le côté «marginal» de la Bourse dans le financement des investissements en Algérie. «On ne recourt pas au marché financier quand le marché monétaire est aussi actif et aussi présent», a-t-il déduit, regrettant le fait que la Bourse «n'a même pas pu être utilisée pour les privatisations en Algérie ou pour l'opération de cession de titres de Djeddy».

La Bourse d'Alger (Fiche technique)

La Bourse d'Alger, dénommée «Société de gestion de la bourse des valeurs mobilières» (SGBV), a été créée en 1997 avec pour actionnaires les six banques publiques qui compte le pays (BDL, BEA, BADR, CPA, BNA et CNEP). Elle est composée, selon le décret législatif 93-10 du 23 mai 1993 qui la régit, de :

- Une commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) qui constitue l'autorité du marché des valeurs mobilières.
- Une société de gestion de la bourse des valeurs
- Un dépositaire central des titres dénommé Algérie Clearing, une société par actions d'un capital de 240 millions de DA détenu par les banques et les sociétés cotées.
- Des intermédiaires en opérations de Bourse
- Trois titres seulement, El Aurassi, Saidal (publics) et Alliance Assurances (privé) sont actuellement cotés, totalisant une capitalisation de 13,3 milliards de DA (quelque 180 millions de dollars) en 2012, soit moins de 0,1% du PIB.
- Le 3 septembre 1999 : première cotation à la bourse d'Alger avec l'entreprise publique agroalimentaire ERIAD Sétif, qui ouvre 20% de son capital. L'entreprise s'est retirée de la Bourse en 2006.
- Le 20 septembre 1999 : le groupe pharmaceutique public Saidal, est coté à son tour.
- Le 14 février 2000 l'hôtel public El Aurassi entre aussi à la Bourse d'Alger.
- Le 7 mars 2011, Alliance Assurances devient la première entreprise privée algérienne à entrer en bourse.
- Le 6 février 2013, la Cosob donne son feu vert pour l'entrée en Bourse de l'entreprise agroalimentaire privée NCA Rouiba. L'admission officielle de cette société au marché boursier devrait se faire avant la fin mai 2013.
- Deux obligations sont actuellement cotées à la Bourse d'Alger à savoir l'obligation de Sonelgaz, à échéance 2014, et l'obligation du groupe privé Dahli à échéance 2016. L'en-cours de ces obligations se situe à 32,3 milliards DA à fin 2012.

- Afin de booster le marché boursier en Algérie, un nouveau règlement général de la Bourse a été élaboré en 2012. Le règlement, qui doit être publié bientôt au Journal officiel, réserve un compartiment dédié aux PME, qui seront accompagnées par des promoteurs en bourse. Il instaure également un marché de blocs des obligations assimilables du Trésor (OAT).

BOURSE

La disponibilité des financements entraîne l'émanicipation de la Bourse en Algérie

Seize années après sa mise en place, la Bourse d'Alger ne compte aujourd'hui que trois titres, un nombre insuffisant, selon des opérateurs économiques, qui expliquent cette situation par d'énormes liquidités monétaires, et le peu d'attractivité du climat des affaires. La Bourse d'Alger (la SGBV), créée en 1997, est en fait la plus petite place boursière de la région Mena, avec une capitalisation de seulement 13,3 milliards de DA (180 millions de dollars) en 2012, soit moins de 0,1% du PIB du pays. La capitalisation des 14 places boursières arabes avoisine les 900 milliards de dollars actuellement. A titre d'exemple, plus de 300 sociétés sont cotées à la Bourse du Caire totalisant une capitalisation de 86 milliards de dollars (mds USD), soit 46% du PIB égyptien.

La Bourse de Casablanca compte 76 cotations pour plus de 60 mds USD (6% du PIB marocain) alors que 52 sociétés, d'une valeur de 10 mds USD (24% PIB) sont cotées à la Bourse de Tunis. Selon une récente étude élaborée conjointement par la Cosob, la SGBV et le PNUD, la taille réelle de l'économie algérienne mériterait une capitalisation boursière de 40 mds de dollars avec 150 sociétés cotées.

Des entrepreneurs algériens, approchés par l'APS, reviennent sur les origines du «désintérêt» qu'ils semblent montrer pour la Bourse d'Alger.

LE FREIN D'UN MARCHÉ MONÉTAIRE TROP ACTIF!

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) estime que le marché bancaire et monétaire est trop diversifié pour laisser émerger la Bourse. «On ne recourt pas au marché financier quand le marché monétaire est aussi actif et aussi présent», a déclaré M. Reda Hamiani, président du forum.

Par ailleurs, l'expérience du groupe Alliance Assurances représente, pour M. Hamiani, un «contre-exemple» qui incite les industriels, à la recherche de financement, à «plus de réserves». Le «patron» du groupe Alliance-assurance, Hassen Khelifati, est par contre très satisfait de son expérience à la bourse d'Alger. «Notre entrée en Bourse relève d'un choix stratégique, qui nous a permis de nous rapprocher du grand public et de réaliser notre augmentation de capital par un moyen moderne de financement», a-t-il déclaré. L'assureur privé a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 15% en 2011 par rapport à l'année 2010. Le groupe industriel Cevital, annoncé comme un candidat potentiel à la Bourse d'Alger, a laissé entendre que son entrée en Bourse restait tributaire de la concrétisation d'un certain nombre de ses projets.

«Lorsque nous aurons les autorisations pour ces projets, nous aurons besoin à ce stade-là de lever des capitaux» sur le marché boursier, a déclaré à l'APS un responsable de la Direction générale de ce groupe privé. L'entreprise avait déjà utilisé les services de la Bourse d'Alger dans le cadre d'une émission obligataire dont la dernière tranche a été remboursée en janvier 2012. La

ALGÉRIE-CHINE

M. LIU YUHE, AMBASSADEUR :

«30 000 Chinois travaillent en Algérie»



Plus de 30 000 Chinois travaillent en Algérie dans divers secteurs notamment dans le bâtiment et les travaux publics, a indiqué hier à Alger l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Liu Yuhe. «Plus de 30 000 Chinois travaillent en Algérie dans les secteurs comme le bâtiment et la construction des infrastructures routières et ferroviaires.

Ils contribuent aussi au développement du secteur de l'hydraulique dans le pays», a-t-il précisé à l'APS en marge d'une opération de plantation d'arbres dans «le parc des Grands vents» (banlieue ouest d'Alger).

Concernant le nombre d'entreprises chinoises implantées en Algérie, M. Yuhe a parlé d'une cinquantaine de «grandes entreprises» qui activent dans divers sec-

teurs. Il a, par ailleurs, fait savoir que le montant des investissements chinois en Algérie avait atteint 1,5 milliard de dollars à fin 2012, ajoutant que cette somme représente le cumul d'une dizaine d'années.

Pour lui, le développement de l'activité des entreprises chinoises en Algérie et la croissance de leurs effectifs, reflètent la qualité de la coopération algéro-chinoise qui, a-t-il dit, «possède une base très solide». «Elle (la coopération algéro-chinoise) est fondée sur le respect mutuel entre les deux peuples et les deux gouvernements. Elle peut résister à toutes les épreuves du temps et aux aléas internationaux. Grâce aux efforts consentis, de part et d'autre, cette coopération est de plus en plus fructueuse», a-t-il soutenu.

ENTREPRISES PUBLIQUES : LES CRÉDITS BANCAIRES SONT LÀ

Pourtant, le chef de l'Etat a interpellé le gouvernement il y a un an et demi pour «une plus grande dynamisation du marché financier, la mobilisation de l'épargne et la diversification des sources de financement de l'entreprise économique».

Le ministre des Finances M. Karim Djoudi, interrogé sur une éventuelle «décision» du gouvernement de faire entrer des entreprises publiques en Bourse, avait précisé qu'une telle démarche ne revenait pas à l'Etat mais aux «gestionnaires» de ces entreprises.

Contactée pour connaître l'avis du patronat public, l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), qui regroupe 300 entreprises publiques, n'a pas caché son indifférence par rapport à la question. «Je ne vous cache pas, la question de la Bourse n'a même pas interpellé les entreprises de l'organisation», a avoué M. Benyounes Hassen, de l'Unep. «Je ne sais pas pourquoi les entreprises ne vont pas en Bourse, peut-être qu'elles se contentent des crédits bancaires, peut-être que la Bourse ne les a pas sensibilisées assez, peut-être qu'il y a un manque en communication...?», s'est-il interrogé à son tour.

Quant aux assureurs publics, ils ont assez de «liquidités» pour aller rechercher d'autres sources de financement. Le président de l'UAR (Union algérienne des assureurs et des réassureurs) M. Amara Laatrous, a expliqué que les entreprises publiques d'assurances «n'avaient simplement pas besoin d'aller à la Bourse du moment qu'elles étaient recapitalisées par le Trésor public». Et en attendant l'entrée en vigueur du nouveau règlement portant réforme du marché financier, l'introduction imminente en bourse de la société privée NCA-Rouiba, qui vient de lancer une offre publique de vente (OPV) de ses actions après avoir obtenu en février dernier le feu vert de la Cosob, est un signe révélateur que les entreprises privées n'hésitent pas à aller vers le marché boursier, contrairement aux PME publiques.

GHARDAÏA

Un sit-in de jeunes pour revendiquer l'emploi et le développement de leur région

Des dizaines de jeunes sans emploi ont observé hier sur l'esplanade du 1^{er} Mai à Ghardaïa, un sit-in pour revendiquer des postes de travail et le développement de leur région.



«L'emploi et le logement, c'est notre droit reconnu par la Constitution». «L'unité nationale une ligne rouge à ne pas franchir», «Justice sociale, égalité des chances devant l'emploi et développement», tels sont les slogans scandés par

des dizaines de jeunes pour appuyer leurs revendications.

Les protestataires reprenaient également des slogans inscrits à travers des banderoles ou émis par mégaphones et liés notamment à l'emploi, le développe-

ment global, le logement et l'agriculture.

«Nos actions qui sont purement sociales n'ont trouvé personne pour les écouter», a déclaré un jeune en colère à l'APS avant d'ajouter «nous sommes pessimistes à cause de fausses promesses».

Les jeunes protestataires issus des différentes régions de Ghardaïa et des wilayas limitrophes, ont levé leur sit-in en fin de matinée en quittant les lieux dans la calme, au terme d'une action de protestation pacifique d'ordre strictement social.

OUARGLA : PROTESTATION CONTRE UNE LISTE DE LOGEMENTS

Retour au calme dans plusieurs quartiers de la ville

Le calme est revenu hier dans plusieurs quartiers de la ville de Ouargla après des protestations déclenchées jeudi à la suite de la publication, mercredi, d'une liste de 676 bénéficiaires de logements publics locatif (LPL), a-t-on constaté. Les services de la

commune de Ouargla et des groupes de jeunes de certains quartiers de la ville ont enclenché une vaste opération pour nettoyer les artères et espaces publics de la ville où la vie normale reprend progressivement.

Suite à ces protestations,

les services de la wilaya avaient déclaré qu'une enquête sur la liste remise en cause sera ouverte et supervisée personnellement par le wali, M. Ali Bougerra.

«Cette liste comporte de nombreux cas de bénéficiaires n'ouvrant pas droit,

voire des personnes étrangères à la région, au moment où de nombreux habitants de Ouargla attendent vainement, depuis plusieurs années de figurer sur une des listes d'attribution de logements sociaux», avaient déclaré à l'APS les contestataires.

ANR

M. Sahli appelle à la moralisation de l'action politique et la prise en charge des préoccupations du citoyen

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, a souligné hier à Al Bayadh, l'importance de la moralisation de l'action politique et de la prise en charge des différentes préoccupations du citoyen. M. Sahli qui présida les travaux de la Conférence régionale des cadres et élus de l'ANR pour les régions Sud et Sud-Ouest du pays, a appelé ses élus à «œuvrer à la moralisation de l'action politique en concentrant l'effort sur la formation politique et la prise en charge des préoccupations du citoyen». L'élu doit faire montre d'un comportement à même de le rapprocher du citoyen, se caractérisant notamment par l'engagement et l'intégrité», a-t-il encore dit. Il a rappelé à ce propos que son parti œuvrait à «surpasser l'action conjoncturelle pour faire prévaloir l'action permanente et soutenue», précisant que l'Alliance «insiste cette année sur la formation politique de ses cadres et militants». D'autre part, M. Sahli a réitéré la «solidarité de son parti avec le mouvement social dans plusieurs wilayas du pays», soulignant «la légitimité des revendications liées à l'emploi, au logement et au développement». Il a prononcé toutefois le maintien du «caractère pacifique du mouvement», mettant en garde contre «toute dérive et appelant à redoubler de vigilance face à l'ingérence des ennemis de l'Algérie». A cette occasion, M. Sahli a exprimé sa satisfaction à l'égard de la formation de la commission technique chargée de l'amendement de la Constitution considérée comme la dernière étape des réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, après celles relatives aux lois sur les élections et les partis, la représentation de la femme au sein des assemblées élues et les codes de l'information et de wilaya et de commune. Il a appelé la commission à «prendre l'avis de la classe politique et de l'élite intellectuelle», précisant que l'ANR «a formulé une série de propositions dans ce sens». Il a souhaité, enfin, que la prochaine Constitution soit «un document du deuxième cinquantenaire de l'Algérie qui prendra en charge les aspirations de la classe politique et les attentes du citoyen».

TINDOUF

Plus de 320 unités d'énergie solaire au profit des populations nomades

323 unités d'énergie solaire ont été distribuées aux populations nomades dans plusieurs zones éparses de la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier des responsables de la conservation des forêts.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) pour l'exercice 2010, a touché près de dix régions rurales à travers la wilaya de Tindouf, a indiqué à l'APS le chargé du développement rural à la conservation des forêts, M. Abdallah Taibi. Une enveloppe de plus de 106

millions de dinars a été consacrée pour cette opération qui vise l'amélioration des conditions de vie de ces populations, la préservation du patrimoine naturel, et la promotion des activités d'élevages des animaux domestiques, a-t-il ajouté.

Ces équipements énergétiques ont été auparavant contrôlés par les services relevant du secteur de l'énergie et des mines. Cette opération a été concrétisée avec la participation de toutes les parties concernées, afin d'assurer la transparence de la distribution de ces moyens solaires, et éga-

lement la facilité d'identifier les sites de concentration de ces populations, a précisé M. Taibi.

Il est à noter que l'élevage du cheptel constitue l'activité principale des populations nomades de cette région du Extrême Sud -Ouest du pays , dont la majorité sont des éleveurs de camélidés, et de chèvres.

La wilaya de Tindouf compte une richesse de cheptels dépassant les 140.000 têtes dont 40.000 têtes de camélidés, selon les statistiques de la direction locale des services agricoles (DSA).

EL-BAYADH

Plus de transparence dans les offres d'emploi et marchés publics

Des mesures pratiques visant à conférer plus de transparence dans l'annonce des concours de recrutement et dans l'octroi des marchés publics dans la wilaya d'El-Bayadh, ont été prises par les autorités locales, a-t-on appris des services de la wilaya. «La wilaya a invité l'ensemble des secteurs à consacrer le principe de transparence dans l'annonce des différents concours de recrutement, de façon automatique et en temps réel, afin de permettre aux jeunes demandeurs d'emploi et qui remplissent les conditions requises, de postuler à ces emplois», a-t-on précisé. Des directives ont été donné en ce sens aux différents responsables de l'exécutif et les entreprises étatiques dans le but de publier les annonces concernant les concours de recrutement, à travers le site électronique de la wilaya en plus de leur publication à travers les espaces publicitaires des journaux. Les services de la wilaya vont adopter les mêmes mesures concernant l'octroi des marchés publics, quelle que soit leur importance, en les publiant sur le site de la wilaya et des autres entreprises et organismes publics, «afin que l'ensemble des entrepreneurs et entreprises puissent en prendre

connaissance et participer à l'appel d'offres», ajoute la même source. Les services de la wilaya comptent également utiliser le panneau électronique situé au centre-ville d'El-Bayadh pour publier les différentes annonces concernant le recrutement.

MÉDÉA

Plus de 300 projets de proximité de développement rural mis en exécution

Trois-cent-soixante (360) projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été mis en exécution à travers les zones rurales et steppiques de la wilaya de Médéa, durant les trois dernières années, ont indiqué les responsables de la Conservation des forêts. Ces projets représentent environ 40% du quota initial affecté à la wilaya, au titre du programme quinquennal 2010-2014, qui englobe 561 projets, répartis entre vingt communes, soit près de la moitié des communes que compte la wilaya, a-t-on précisé. Les actions retenues dans le cadre de ce programme sont destinées au développement des

zones rurales ciblées et à la fixation des populations établies sur place, par la valorisation des ressources naturelles et la diversification des activités économiques au niveau de ces zones, a-t-on expliqué. L'impact socio-économique de ces projets en phase d'exécution devrait bénéficier à une population estimée à 110.000 habitants, ventilés sur une dizaine de communes rurales et steppiques, a-t-on précisé. Ces projets ont permis de générer quelque 1300 postes d'emploi directs, profitant aussi bien aux jeunes chômeurs issus de ces communes, qu'à de nombreuses femmes aux foyers.

APS

CHLEF**165 millions de DA pour la réhabilitation du réseau d'assainissement à Boukadidr**

Un montant de près de 165 millions de Dinars a été alloué pour la réhabilitation du réseau de la ville de Boukadidr (Chlef) dont les travaux de réalisation sont en cours d'exécution, selon la direction de l'hydraulique de la wilaya.

Ce montant est destiné à la réalisation du collecteur principal, à la pose des conduites d'évacuation des eaux usées sur une distance de 1500 mètres linéaires, selon la fiche technique du projet.

S'inscrivant dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de la population locale, estimée à plus de 31.300 habitants, ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 40%, pourra, néanmoins, enregistrer des retards, a indiqué le chef d'entreprise chargée de la réalisation du projet, en raison a-t-il expliqué, des difficultés liées aux opérations de fouilles dues à la présence de réseaux de gaz, d'électricité, d'alimentation en eau potable et de téléphonie.

Ce projet dont les délais de réalisation prévisionnels sont fixés à 30 mois, a généré, selon le responsable de l'entreprise, un total de 60 emplois.

JIJEL**Lancement des travaux de construction de 750 logements publics locatifs**

Un total de 750 logements publics locatifs (LPL), dont le coup d'envoi a été donné jeudi, seront réalisés à travers la wilaya de Jijel, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Ce programme dont le lancement des travaux a été effectué en présence du wali, comporte 500 unités qui seront réalisées au lieu-dit Tarzout, dans la commune d'El Milia, et 250 autres à Ouled Salah (Taher). Le wali de Jijel, M. Bedrici Ali qui était accompagné des responsables des secteurs concernés, a inspecté également les travaux de raccordement de deux ouvrages d'art, à El Mouzina et à Irdjana, sur la RN43 (Jijel-Béjaïa) où il a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux afin de permettre l'ouverture des tronçons doublés avant le début de la saison estivale.

Par ailleurs, et dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, le wali a inspecté les travaux de réalisation d'un lycée à El Ancer et d'un CEM (collège d'enseignement moyen) à Jijel. Les travaux qui connaissent un taux d'avancement estimé à plus de 70%, seront achevés en août prochain. Les travaux de réhabilitation du lycée «Deraa Mohamed-Saddek» qui enregistrent un taux d'avancement de 60%, ont été également inspectés par les responsables de la wilaya.

AZEFFOUN**Une daïra à l'ère de la e-administration**

La daïra d'Azeffoun, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, s'est mise à l'utilisation du site de socialisation «Facebook» comme outil d'information et de communication interactive avec ses administrés, franchissant ainsi un pas dans l'administration électronique (e-administration).

Azeffoun est la première daïra, au niveau national, à disposer d'une page sur ce site de socialisation, qui compte plus de quatre millions d'abonnés en Algérie, selon les dernières études spécialisées, une initiative qui a eu «un impact très positif sur la relation entre les citoyens et l'administration», estime le chef de cette daïra, M. Lamri Bouhait. «Depuis la création de cette page, le 24 juin 2011, les citoyens sont souvent informés en temps réel sur tous les projets de développement, les activités culturelles et sportives ainsi que les réponses relatives à leurs dossiers administratifs». «Ces derniers ont été mis à l'abri des déplacements quotidiens au niveau de la daïra, car il leur suffit de consulter la page Facebook pour s'en informer amplement», souligne encore M. Bouhait, dans un entretien téléphonique à l'APS.

La page Facebook de cette daïra comporte 43 rubriques couvrant les multiples secteurs d'activité (dispositifs de soutien à la création d'entreprises Ansej, Cnac, Angem, documents d'état civil, mouvement associatif et événements, entre autres), ce qui met les habitants des quatre communes (Azeffoun, Akerrou, Aghribi et Aït Chafaâ) au courant de «toutes les affaires qui les concernent», explique, de son côté, Kahina Amara, ingénier en informatique et initiatrice de ce projet. Cette page est actualisée chaque jour avec la publication de nouvelles informations. Une tâche que le chef de daïra assume volontiers. «L'actualisation de 43 rubriques n'est pas une sinécure, mais comme nous nous sommes engagés dans cette optique, nous devons relever le défi», soutient M. Bouhait. La plus récente rubrique avec laquelle s'est enrichie la «fenêtre électronique» de la daïra d'Azeffoun permet aux citoyens de s'informer sur l'avancement du traitement de leurs dossiers relatifs aux différents administratifs. Il suffit, en effet, de cliquer sur la rubrique «je consulte mon dossier» pour voir tous les codes des pièces administratives disponibles, ce qui met les citoyens à l'abri de déplacements récurrents au siège de la daïra. «Communiquer en temps réel et par voie d'Internet est avant tout un acte de bonne gouvernance. Sur cette page, les citoyens



posent également leurs questions sur les différentes questions relatives à la gestion de la daïra, ce que nous prenons en considération pour répondre à leurs attentes», affirme M. Bouhait.

Un classement honorable au niveau international

La page Facebook de la daïra d'Azeffoun a occupé la 148^e place, sur 200 millions de pages similaires d'administrations à travers le monde, dans le dernier classement effectué, en novembre 2012, par ce site de socialisation. Une position qualifiée de «très honorable» et «qui reconnaît nos efforts en matière d'administration numérique», se félicite M. Bouhait, rappelant qu'en juin de la même année, la page s'était classée à la 54^e place.

Le classement de Facebook se base sur plusieurs paramètres, dont le nombre de visiteurs et de messages, la régularité de la mise à jour, la richesse du contenu, pour ne citer que ces derniers. «Nous allons encore innover dans ce domaine et nos ambitions ne s'arrêtent pas là», promet le chef de daïra. Sur le plan national, la page d'Azeffoun a été élue, en 2012, parmi les trois finalistes dans la catégorie «fans page d'entreprise» lors du concours national «Algérie web awards». Pour 2013, elle sera présente comme finaliste de cette compétition, dont la cérémonie d'annonce des lauréats aura lieu le 27 avril. «Nous espérons décrocher le trophée, car notre page

compte plus de 1.250 fans, riche en rubriques et surtout caractérisée par une actualisation quotidienne et une interactivité exemplaire», affirme, à cet effet, M^e Amara.

Un exemple à méditer

«La daïra d'Azeffoun a montré le chemin en matière d'utilisation d'Internet dans la communication avec les citoyens. J'espère que l'ensemble des administrations feront de même afin d'apporter une flexibilité dans cette relation entre administration et administrés», souligne M. Bouhait. Certaines rubriques, notamment celles relatives à la constitution des dossiers administratifs et au téléchargement des formulaires, peuvent être bénéfiques aux citoyens résidant dans les différentes régions du pays.

«Mais sur le plan d'information et de communication, j'espère que toutes les daïras se doteront d'une page sur Facebook, un site très prisé par les Algériens», ajoute le même responsable.

Les professionnels des médias tirent, de leur côté, profit de cette «œuvre», en disposant d'informations officielles en temps réel. M. Bouhait, cite, à cet égard, l'exemple des élections législatives du 29 mai 2012 «où l'évolution du taux de participation a été communiquée toutes les deux heures et même les résultats officiels du scrutin ont été publiés sur la page au moment opportun». Le chef de cette daïra affirme, par ailleurs, que «Facebook a été d'un grand apport dans la gestion des affaires publiques».

TIZI-OUZOU**Livraison attendue de 6700 logements ruraux**

Un lot de 6700 logements ruraux est attendu pour sa livraison, courant 2013, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sur un programme de réalisation de 22.161 unités, ventilées à travers les 67 communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction du Logement et des équipements publics (Dlep).

Durant la même année 2013, il est prévu également le lancement de la réalisation de 6.660 autres constructions

rurales, a relevé M. Mustapha Banouh. Présentant l'état de ce segment d'habitat, ce responsable a rappelé que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, depuis 2004 à ce jour, de 64.324 aides à l'auto-construction, dont 30.000 lui ont été destinées au titre du plan quinquennal 2010-2014, en précisant que «la totalité de ce programme a fait l'objet d'une répartition au profit des bénéficiaires». Sur ce nombre global de logements,

une situation de la Dlep arrêtée à fin 2012, fait état de l'achèvement de 35.493 unités, de 22.167 en cours de réalisation et de 6.660 non encore lancées. Le nombre de ruraux livrés à fin 2012 a été estimé par la Dlep à 5976 unités. «La cadence d'exécution de ce programme pourrait être boostée davantage par la levée de certaines contraintes liées notamment à l'approvisionnement en matériaux de construction (sable, graviers

et ciment), acheminés, pour l'essentiel de l'extérieur de la wilaya», a fait remarquer M. Banouh. Il a noté que cette formule de logement «suscite un net engouement auprès des ménages, de par son adaptation aux spécificités de la région, caractérisée par une rareté du foncier constructible et la topographie accidentée des assiettes existantes, fait induisant des travaux de terrassement onéreux».

TERRORISME L'ONU met en garde contre le risque d'attaques terroristes au Burkina Faso

Le Rapporteur spécial de l'ONU sur la lutte antiterroriste, Ben Emmerson, a prévenu vendredi quant à la vulnérabilité du Burkina Faso à la menace d'attaques terroristes en relevant l'insécurité de ses frontières avec le Mali et le Niger, ainsi qu'au risque de l'émergence de l'intolérance religieuse et de la radicalisation parmi sa population.

Au terme d'une mission de cinq jours dans ce pays du Sahel, cet expert de l'ONU a déclaré que «toute attaque majeure contre des infrastructures ou à la sécurité du Burkina Faso saperait la cohésion sociale dans le pays, entraînerait les investissements étrangers et déstabiliserait davantage la région».

La communauté internationale «doit veiller à ce que les ressources nécessaires pour protéger ce petit Etat paisible contre les menaces à la fois internes et externes soient mises à sa disposition», a déclaré M. Emmerson, exhortant l'Union européenne, l'ONU et les autres bailleurs de fonds internationaux, à maintenir et accroître le soutien international au Burkina Faso.

L'expert indépendant a recommandé aux bailleurs de fonds de cibler leur soutien sur des mesures qui contribuent à assurer la stabilité et la justice sociale, ainsi que la protection des frontières du pays, la réduction de la pauvreté, la promotion de l'investissement étranger et la création d'emplois et de richesse dans le pays.

«Il serait naïf de penser que le pays n'est pas exposé à un risque», a souligné M. Emmerson, la proximité géographique du Burkina Faso avec le conflit dans le nord du Mali, la longueur et l'insécurité de ses frontières avec le Mali et le Niger, l'instabilité économique du pays et de son manque de ressources naturelles. Il a également attiré l'attention sur les tensions politiques et sociales actuelles, en particulier parmi les 18-25 ans, qui détiennent le plus haut taux de chômage et quant au fait que près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

«Il est essentiel qu'un Etat vulnérable et géographiquement exposé ait les moyens à sa disposition pour garantir la sécurité de ses frontières et celle des investissements étrangers essentiels à son développement, et ce afin de résoudre les problèmes économiques, sociaux, politiques et ceux relatifs aux droits de l'homme. En effet, ceux-ci peuvent très facilement devenir des conditions propices à la propagation du terrorisme», a avisé M. Emmerson.

Soudan

Omar al-Bachir ordonne l'ouverture de la frontière avec le Soudan du Sud



Le président soudanais Omar al-Bachir, en visite à Juba, a ordonné vendredi l'ouverture de la frontière avec le Soudan du Sud pour permettre la circulation des voyageurs et des marchandises.

M. al-Bachir a émis cet ordre avant sa rencontre avec son homologue sud-soudanais, Salva Kiir Mayardit, à Juba, où il a réitéré la volonté du Soudan de normaliser ses relations avec son voisin du Sud. «Cette visite est le vrai commencement de la normalisation des relations et de la reprise de la coopération entre les deux pays de sorte que cela serve les intérêts de nos peuples», a déclaré M. al-Bachir au cours de sa première visite officielle à Juba depuis l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011. Les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud ont récemment enregistré des avancées significatives notamment après la signature d'un accord de sécurité en mars dernier. Le Soudan du Sud a conquis son indépendance à l'issue de décessions de guerre civile entre une rébellion sudiste, dont M. Kiir était l'un des commandants, et le pouvoir de Khar-

toum, dont M. Bachir fut l'un des chefs de l'armée. Les hostilités ont pris fin en 2005 avec la signature d'un «Accord de paix global» qui a débouché sur la partition du Soudan mais a laissé de nombreuses questions sensibles en suspens, notamment la démarcation de la frontière commune ou le statut de la région contestée d'Abyei.

Al-Bachir prône le dialogue

Le président soudanais a prononcé vendredi le «dialogue» avec le Soudan du Sud pour résoudre les différends entre les deux pays voisins.

«Nous avons le dialogue pour principe et la seule voie pour résoudre les problèmes entre nos deux pays est le dialogue», a déclaré le président soudanais devant la presse, en compagnie de son homologue sud-soudanais M. Salva Kiir, à l'issue d'entretiens. La visite de M. al-

Bachir à Juba est la première du genre depuis celle effectuée en juillet 2011 à l'occasion de la proclamation d'indépendance sud-soudanaise.

Pour sa part, M. Kiir a assuré que les deux hommes s'étaient engagés à «mettre en œuvre une série d'accords», signés en septembre à Addis Abeba et très largement restés lettre morte, devant permettre notamment la reprise de la production pétrolière et des échanges commerciaux transfrontaliers, ainsi que la création d'une zone-tampon déminarisée à leur frontière. Un nouvel accord, signé en mars, toujours dans la capitale éthiopienne, a déjà permis la reprise début avril de la production pétrolière sud-soudanaise.

Selon les médias soudanais, ce brut devrait pouvoir à nouveau être exporté depuis Port-Soudan, sur la mer Rouge, d'ici fin mai.

Quelque 74 000 civils ont fui le Darfour vers le Tchad en raison d'affrontements tribaux

Quelque 74 000 civils ont fui ces deux derniers mois les affrontements intertribaux dans la région du Darfour (ouest du Soudan), vers le sud-est du Tchad, dont 50 000 la semaine dernière, a rapporté vendredi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

«Il s'agit du plus important afflux de réfugiés depuis le Soudan vers le Tchad en huit ans», a déclaré une porte-parole du HCR, précisant que les réfugiés ont fui des affrontements dans la ville de Um Dukhun, à l'est du Darfour.

Parmi ces personnes figurent des Soudanais et des Tchadiens, qui vivaient en tant que réfugiés dans la zone de conflit, a-t-elle ajouté, rappelant que durant le mois de mars dernier,

24 000 réfugiés (8 000 Soudanais et 16 000 Tchadiens) sont arrivés au cours d'une première vague dans la ville de Tissi au Tchad, depuis le Darfour. «Nous avons déployé des équipes à la frontière entre le Tchad et le Soudan pour enregistrer les nouveaux arrivants et leur porter assistance. Des stocks disponibles d'articles de secours, y compris des couvertures, de la nourriture et des médicaments sont acheminés en urgence sur le site», a souligné la porte-parole du HCR. Depuis mercredi, les équipes du HCR enregistrent les nouveaux arrivants avant de les transférer vers le camp de Goz Amer, à l'est du Tchad. Le camp accueille déjà 26 000 réfugiés soudanais et peut seulement en héberger encore 5 000 autres.

MALI

Cinq militaires maliens tués dans un accident d'hélicoptère à la suite d'une «défaillance technique»

Cinq militaires maliens ont été tués vendredi dans l'accident d'un hélicoptère de l'armée malienne dans le centre du Mali à la suite d'une «défaillance technique». ont indiqué des sources concordantes.

«Le crash d'un hélicoptère de l'armée malienne a causé la mort des cinq passagers, des militaires maliens, vers Sévaré (centre), a déclaré un responsable du gouver-

norat de Mopti, la ville la plus proche.

L'accident a été confirmé par une source militaire malienne qui a évoqué «une défaillance technique. L'armée malienne est en deuil», a déclaré le responsable du gouvernorat de Mopti.

L'hélicoptère, «en partie pris feu», selon une source militaire africaine à Sévaré.

Sévaré abrite la seule piste d'atterrissement en dur du centre du Mali, utilisée par les armées française et africaines qui interviennent depuis trois mois contre les terroristes présents dans le nord du Mali. Ces terroristes ont été depuis lors en partie chassés des grandes villes de la région qu'ils ont occupées pendant plusieurs mois l'an dernier.

APS

PALESTINE

Elections à Ghaza et en Cisjordanie:

1,86 million d'électeurs inscrits

La Commission électorale centrale palestinienne (CEC) a annoncé vendredi que 1,86 million de personnes étaient inscrites sur les listes électorales dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, étape clé de la réconciliation nationale.



«La commission est prête à organiser les élections quand la présidence en fixera la date», a déclaré le chef de la CEC, Hanna Nasser, au président palestinien Mahmoud Abbas, selon un communiqué. Aucune précision n'a cependant été donnée sur la date de ce scrutin. Selon la CEC, qui avait achevé les travaux d'enregistrement en février, il y a 1,86 million d'électeurs inscrits - 1,09 million en Cisjordanie et 770 636 dans la bande de Ghaza -, ce qui représente 82,1% de l'électorat potentiel. Le registre électoral n'avait pas été mis à jour depuis les élections législatives de 2006, remportées par le Hamas.

Le processus d'inscription, retardé pendant des années en raison des différends entre le Hamas et le Fatah, est une étape clé pour la préparation des élections présidentielle et législatives prévues par l'accord de réconciliation inter-palestinien signé en 2011. Le Fatah a salué l'annonce de la CEC, estimant qu'il s'agissait d'un pas important vers «la fin de la division» avec le Hamas, a indiqué son porte-parole Ahmed Assaf. «En théorie, M. Abbas peut désormais commencer à consulter les forces politiques pour se mettre d'accord sur une date pour les élections», a déclaré un membre du comité central du Fatah, Azzam al-Ahmed.

PALESTINE - CANADA - ISRAËL

Les Palestiniens protestent contre la visite d'un ministre canadien à El Qods-Est

L'Autorité palestinienne a officiellement protesté vendredi contre la rencontre controversée d'un ministre canadien avec un responsable israélien à El Qods occupé depuis 1967.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird a dérogé à la politique de la plupart de ses homologues en rencontrant cette semaine la ministre de la Justice Tzipi Livni dans son bureau à El Qods occupé.

La communauté internationale reconnaît El Qods-Est comme un territoire Palestinien occupé.

«C'est avec une grande inquiétude que je dois soulever la question de votre rencontre avec des responsables



israéliens dans El Qods-Est occupée», écrit le négociateur palestinien Saëb Erakat, dans une lettre adressée au ministre canadien cité par l'AFP.

«Il faut noter qu'une telle reconnaissance diplomatique de la situation créée par la tentative d'annexion de notre capitale est une violation flagrante du droit international», souligne M. Erakat, membre de la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). «Elle sape aussi considérablement les efforts américains actuels» en vue d'une reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes bloquées depuis près de trois ans, affirme M. Erakat.

CONVENTION SUR LE TERRORISME INTERNATIONAL:

Vers la mise en place d'un groupe de travail de l'ONU

Le Comité spécial de l'ONU chargé de finaliser le projet de Convention générale sur le terrorisme international a recommandé vendredi la création d'un groupe de travail, lors de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies, afin d'achever le processus relatif au projet de cet instrument international ainsi que les discussions sur la question de la convocation d'une conférence de haut niveau sous l'égide de l'ONU.

Ce Groupe de travail devrait être constitué, à l'automne prochain, au sein de la 6^e Commission, qui est la commission de l'Assemblée générale chargée des questions juridiques.

Le Comité spécial de l'ONU chargé de finaliser ce projet de Convention générale a tenu sa réunion du 8 au 12 avril au siège des Nations unies à New York, en présence de plusieurs pays dont l'Algérie.

Cette instance a été créée par une résolution datant de 1996 de l'Assemblée générale relative aux mesures visant à éliminer le terrorisme international. Proposé en 2007, le

projet de Convention générale sur le terrorisme, qui devrait compléter le système des Traité sectoriels de lutte anti-terroriste, au nombre de 13, a fait l'objet d'un consensus sur la majorité de ses articles, mais il reste plusieurs questions importantes à débattre avant de parvenir à un texte agréé par tous. Lors de cette réunion de cinq jours, plusieurs délégations ont soutenu notamment que la lutte contre le terrorisme passe par le tarissement des sources de financement du terrorisme, ainsi que par la lutte contre les activités criminelles connexes qui le nourrissent également,

citant les actes de prise d'otage contre demande de rançon, tel que cela a été illustré au Sahel où ces actes assurent des sources de financement qui permettent l'expansion du terrorisme.

Des intervenants ont aussi insisté sur le fait qu'il fallait éviter tout amalgame entre le terrorisme et la lutte de libération armée que peuvent mener des peuples vivant sous occupation étrangère.

FRANCE - SAHARA-OCCIDENTAL

Création à Paris d'un réseau de la jeunesse française solidaire de la cause sahraouie

Un réseau de la jeunesse française solidaire de la cause sahraouie a été créé vendredi soir à Paris lors d'une rencontre qui a regroupé des étudiants et des représentants du mouvement associatif issus de nombreuses villes de l'Hexagone. Ces jeunes français ont décidé de mettre sur pied ce collectif suite à leur visite, en mars dernier, des camps des réfugiés sahraouis où ils affirment avoir constaté de visu les conditions «extrêmement précaires» des populations et leur attachement à la tenue d'un référendum d'autodétermination.

Pour la jeune Souhila Benguessoum, il s'agit d'un comité de soutien à la cause sahraouie dont le but essentiel est de «sensibiliser l'opinion publique française à cette cause et lui faire connaître la situation d'un peuple qui aspire à son indépendance».

«L'idée est d'abord de se faire connaître lors de rassemblements auprès de la jeunesse française et de tenter de médiatiser une cause mise à l'écart dans notre pays», a-t-elle déclaré à l'APS, en marge de la réunion.

D'autres intervenants, lors de cette rencontre, ont apporté des témoignages poignants sur le vécu des réfugiés sahraouis, affirmant avoir été «profondément touchés» par la générosité des familles sahraouies - en dépit de leurs très faibles moyens - ainsi que l'hospitalité dont elles ont fait preuve durant leur bref séjour dans les camps des réfugiés.

Ils ont également relevé que de nombreuses puissances mondiales, dont la France, demeurent néanmoins dans l'«illégalité» en faisant abstraction des résolutions onusiennes dont celle prévoyant un référendum d'autodétermination, et en agissant «injustement» envers le peuple sahraoui.

Pour le représentant du Front Polisario en France, Omar Mansour, ce réseau juvénile français acquis à la cause sahraouie est une «valeure ajoutée» aux personnalités, élus et autres responsables associatifs français soutenant l'option d'autodétermination du peuple sahraoui.

«C'est une nouvelle dynamique visant à faire bouger la jeunesse française et l'informer sur la situation réelle prévalant au Sahara occidental», a-t-il indiqué, signalant que ce réseau s'ajoute à la plateforme des 34 associations et ONG françaises soutenant le droit du peuple sahraoui à l'indépendance.

Une trentaine de jeunes français se sont rendus en mars dernier dans les camps des réfugiés sahraouis où ils se sont entretenus avec les populations sur leur quotidien et leur aspiration à s'affranchir du joug colonial.

Ils ont, à l'issue de leur visite, lancé un appel destiné notamment à la France afin qu'elle permette l'application des résolutions de l'ONU, et qu'elle condamne les sanctions prises par le tribunal militaire marocain de Rabat les 16 et 17 février dernier à l'encontre de 24 sahraouis pacifistes.

APS

GB - ALLEMAGNE

David Cameron se rendra prochainement chez Marckel



Le Premier ministre britannique, David Cameron, effectuera ce week-end une visite en Allemagne où il aura des entretiens notamment avec la chancelière Angela Merkel, sur la réforme de l'Union européenne (UE), a annoncé vendredi Downing Street.

Outre l'Europe, les discussions entre les deux parties porteront également sur le conflit en Syrie et les dossiers nucléaires iranien et sud-coréen, selon la même source.

Le Premier ministre britannique avait entamé, en début de semaine, une visite en Espagne dans le cadre d'une tournée européenne avant d'écouter ce périple suite au décès de l'ex-Premier ministre, Margaret Thatcher. La tournée devait conduire M. Cameron en France et en Allemagne. La primature britannique tente actuellement de reprogrammer une nouvelle rencontre entre M. Cameron et le président français, François Hollande.

M. Cameron avait appelé récemment à de nouvelles relations de son pays avec l'Europe avant la tenue d'un référendum avant la fin de 2017 en Grande-Bretagne sur le maintien ou non de ce pays au sein de l'UE.

SLOVÉNIE - UE

La Slovénie va présenter des réformes à l'UE en mai et lancer des privatisations

La Slovénie va présenter d'ici le 9 mai à l'Union européenne (UE) un plan d'action pour lutter contre la crise, a annoncé vendredi le Premier ministre Alenka Bratusek.

«Nous allons préparer notre programme de stabilité et de réformes d'ici le 9 mai et l'enverrons immédiatement à Bruxelles», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

«Nous sommes conscients du fait qu'il nous reste non pas des semaines ou des mois, mais seulement des jours», a ajouté Mme Bratusek, en fonction depuis seulement un peu plus de trois semaines.

Son gouvernement de coalition de centre gauche va proposer parallèlement au Parlement dans les deux semaines à venir un projet de privatisation «d'une ou deux grandes entreprises publiques», probablement une banque, «car cela enverrait un message positif aux marchés internationaux», a-t-elle également annoncé.

Le Premier ministre a également annoncé que le budget 2013 voté par l'ancien gouvernement de centre-droit du conservateur Janez Jansa, «n'était pas réaliste, et nous l'avions indiqué lors de son passage à l'Assemblée nationale». Les dépenses auraient été sous-estimées et les recettes surestimées.

APS

AUJORD'HUI AU CAIRE

Conférence internationale sur l'histoire commune entre le Monde arabe et l'Europe



Le secrétariat général de la Ligue arabe organise au Caire, en collaboration avec la fondation européenne «musée sans frontières», une conférence internationale sur les relations arabo-européennes depuis la conférence de Vienne de 1815 à ce jour.

La directrice du département culture et dialogue entre les civilisations à la Ligue arabe, a déclaré que cette conférence de quatre jours qui se tiendra sous le thème «Histoire commune : Monde arabe et Europe 1815-2015» avait pour objectif le renforcement du dialogue entre les cultures dans les domaines de l'histoire, de l'art et du patrimoine civilisationnel pour favoriser l'entente entre les peuples.

Elle a souligné dans un communiqué de presse publié vendredi par la Ligue arabe que cette conférence s'inscrivait dans le cadre des efforts consentis pour l'organisation d'une série d'expositions virtuelles sur l'histoire commune

entre le monde arabe et l'Europe.

Prennent part aux travaux de cette conférence des experts et des spécialistes dans le domaine du patrimoine civilisationnel, des vestiges, de l'histoire et de la culture d'Algérie, du Qatar, d'Egypte, d'Irak, de Jordanie, d'Arabie Saoudite, du Liban, du Maroc, de Palestine, de Tunisie et des Emirats arabes unis, du côté arabe, et des spécialistes de 13 pays européens (Autriche, France, Italie, Espagne, Grande Bretagne, Allemagne, Croatie, Russie, Hongrie, Monténégro, Portugal, Roumanie et Serbie, du côté européen).

Russie

Il y a «des tentatives» de compromettre toute chance de règlement pacifique

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a estimé vendredi à Neuchâtel, en Suisse, que des tentatives de compromettre toute chance de règlement pacifique en Syrie avaient été constatées.

«On constate des tentatives de compromettre toute chance de règlement

pacifique, des tentatives de délegitimiser la direction syrienne (à). Cela ne mènera à rien de bon. De telles tentatives peuvent amener au pouvoir en Syrie différents groupes radicaux», a estimé M. Lavrov lors d'une conférence de presse à l'issue de négociations avec son homologue suisse.

Le chef de la diplomatie russe a insisté sur la nécessité d'un règlement négocié du conflit syrien.

La Syrie est en proie depuis mars 2011 à une révolte populaire devenue conflit armé qui a fait plus de 70.000 morts depuis le début des violences, selon les estimations de l'ONU.

RUSSIE - USA

Moscou dénonce la publication aux USA de la «liste Magnitski»

La Russie a dénoncé vendredi la publication aux Etats-Unis d'une liste de 18 personnes visées par des sanctions économiques américaines pour leur implication présumée dans la mort en prison du juriste Sergueï Magnitski.

«Cette démarche va ajouter encore plus de négatif dans les relations russo-américaines qui se sont déjà compliquées ces derniers temps», a déclaré une source au sein du ministère russe des Affaires étrangères, citée par l'agence de presse Interfax.

«La responsabilité des conséquences repose entièrement sur la partie américaine», a-t-elle souligné. La publication de cette liste «va entraîner la prise d'une mesure similaire par la partie russe», averti cette source.

Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe Vladimir Poutine, avait déjà déclaré vendredi que ce geste de



Washington «affecterait les relations russo-américaines de manière très négative». Pour sa part, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, avait averti que la Russie riposterait le cas échéant à la publication de cette liste qui prévoit notamment d'interdire l'entrée aux Etats-Unis à des responsables russes impliqués dans des violations des droits de l'homme.

«Nous allons réagir, et la partie américaine le sait», avait déclaré M. Lavrov. Les Etats-Unis ont annoncé vendredi soir avoir pris des sanctions économiques contre 18 personnes nées en Russie et dans trois autres républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) pour leur implication présumée dans la mort du juriste Sergueï Magnitski. Avocat devenu héritier de la lutte contre la corruption en Russie, Magnitski est mort dans une prison de Moscou en 2009 après avoir été torturé.

Les Japonais et les Américains s'entendent sur la participation du Japon aux négociations du TPP

Le Japon et les Etats-Unis se sont entendus vendredi sur la participation du gouvernement nippon aux négociations sur le Partenariat transpacifique (TPP).

«Je souhaite que notre participation aux négociations soit rapidement officialisée, de sorte que nous puissions jouer un rôle moteur dans la définition des règles», a déclaré à la presse le Premier ministre japonais Shinzo Abe à l'issue d'une réunion avec les ministres concernés.

Les Etats-Unis ont fait pression pour que le Japon se joigne aux onze nations déjà impliquées, étant donné le poids de l'archipel dans cette future zone de libre-échange. Toutefois, la volonté affichée du Japon d'entrer dans ce «club» doit obtenir l'aval des autres pays participants, dont celui du Congrès américain dans un délai de 90 jours.

Après l'obtention du soutien des autres participants que sont l'Australie, Brunei, le Chili, le Canada, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam, le Japon devrait être en mesure de se joindre aux discussions dès cet été.

Le pétrole cédé à 2,22 dollars à New York



Les cours du pétrole ont nettement reculé vendredi à New York, minés par un mauvais chiffre sur les ventes au détail aux Etats-Unis qui renforçait les craintes sur la demande en brut, et par un regain d'inquiétudes autour de Chypre.

Le baril de référence pour livraison en mai a cédé 2,22 dollars à 91,29 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Les prix poursuivent le recul observé depuis deux jours «à la suite des révisions à la baisse de la demande de brut en 2013 par l'AIE (Agence internationale de l'énergie), l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et l'EIA (Agence américaine d'information sur l'énergie)», a relevé un analyste indépendant. Et l'idée d'un accès de faiblesse de la demande de produits pétroliers a été renforcée vendredi par l'annonce d'un net recul des ventes au détail en mars aux Etats-Unis, premier consommateur mondial. Cet indice a en effet baissé de 0,4% par rapport au mois précédent, sa plus forte chute en neuf mois, alors que la prévision médiane des analystes le donnait stable.

Les investisseurs ont parallèlement fait preuve de nervosité face à l'évolution de la situation à Chypre. Les ministres des Finances de la zone euro réunis à Dublin ont avalisé vendredi les modalités du plan d'aide à l'île, qui va devoir faire des efforts deux fois plus importants que prévu.

Le dollar, considéré comme une valeur refuge, profitait en partie de la situation, ce qui participait à la baisse des cours du brut.

OMC

Cinq candidats sélectionnés pour le 2^e tour

Cinq candidats parmi neuf ont été sélectionnés pour le 2^e tour du processus de désignation du directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), a annoncé vendredi un porte-parole de l'organisation. Les quatre candidats non retenus sont originaires du Ghana, Kenya, Costa-Rica et Jordanie, a ajouté le porte-parole.

Trois d'entre eux ont annoncé qu'ils retireraient leur candidature, alors que la candidate kényane a indiqué qu'elle la maintenait estimant que le processus de désignation n'avait pas totalement été respecté par les Etats-membres de l'OMC.

En dépit de ce maintien, les pays membres de l'OMC devront exprimer leurs préférences sur la liste des 5 candidats (Brésil, Mexique, Indonésie, Nouvelle-Zélande et



Corée du Sud), qui ont été désignés comme les plus à même de réunir un consensus sur leur nom. C'est la première fois que l'OMC est confrontée à autant de candidats pour le poste de directeur général en remplacement de M. Pascal Lamy, qui part en retraite fin août.

Les pays membres devaient

donner les noms des 4 candidats qu'ils préféraient, à tour de rôle, lors d'auditions individuelles devant une troïka, composée des présidents de 3 organes de l'OMC. Or certains pays ont donné plus de 4 noms et certains autres moins, ce qui a faussé les résultats, selon le Kenya. Le 2^e tour de sélection doit commencer le 16 avril et durer jusqu'au 24 avril.

Les trois candidats qui auront récolté le moins de soutien sont censés se retirer à l'issue de ce 2^e tour, l'objectif étant d'arriver à deux candidats pour le 3^e tour.

Tout le processus de sélection doit être terminé avant le 31 mai.

Le Japon annule la totalité de la dette de la Côte d'Ivoire

Le Japon a annulé la totalité de la dette de la Côte d'Ivoire estimée à environ 110 milliards de francs CFA (environ 22 milliards USD), selon un accord paraphé vendredi à Abidjan. L'accord, signé par la ministre déléguée à l'Économie et aux Finances, Kaba Nialé, et l'ambassadeur japonais en Côte d'Ivoire, Inoue Susumu,

concerne l'annulation de la totalité de la dette ivoirienne à l'égard du gouvernement japonais, après l'adhésion par la Côte d'Ivoire, le 29 juin 2012, à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE). L'ambassadeur du Japon a souhaité que le gouvernement ivoirien consacre cette somme à la mise en œuvre de son Plan

national de développement d'un coût global de 11.000 milliards de francs CFA, à travers le financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté. Plusieurs pays ont déjà annulé la dette de la Côte d'Ivoire après son admission à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE).

BM

La Banque mondiale veut un soutien mondial contre «l'extrême pauvreté»

La Banque mondiale (BM) demandera à la communauté internationale de soutenir sa nouvelle stratégie visant à faire disparaître l'extrême pauvreté, lors de sa réunion de printemps la semaine prochaine, a indiqué vendredi son président, Jim Yong Kim. «Notre priorité absolue lors de cette réunion est simple et claire: nous voulons faire pression sur la communauté mondiale pour qu'elle s'engage à mettre

fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et à favoriser une prospérité partagée au niveau mondial», a indiqué M. Kim au cours d'une conférence de presse. Le président de la BM a noté que des efforts importants avaient été menés en termes de réduction de la pauvreté, le pourcentage de la population mondiale vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passé de 42% à 21% au cours des 25 dernières années.



L'UE allonge de 7 ans des prêts à l'Irlande et au Portugal

Les ministres des Finances de l'Union européenne se sont mis d'accord vendredi sur un allongement de sept ans des prêts accordés à l'Irlande et au Portugal en vue de faciliter le retour des deux pays sur les marchés financiers. Cette mesure recommandée par la zone euro a été avancée par les ministres des Finances au niveau des 27. «Afin de soutenir les efforts de l'Irlande et du Portugal pour regagner l'accès des marchés (...), nous nous sommes mis d'accord sur le principe d'allonger les maturités des prêts qui leur



ont été accordés via le fonds de secours de la zone euro (FESF) et celui de la Commission européenne (FESM) de sept ans en moyenne», ont indiqué les ministres des Fi-

nances des 27 dans un communiqué commun.

Cette décision sera entérinée une fois que plusieurs Parlements nationaux auront donné leur feu vert et à condition que les deux pays respectent les engagements pris. En échange de l'aide reçue, les deux pays s'étaient en effet engagés à mettre en œuvre d'importantes réformes结构ielles.

C'est une nouvelle étape vers un retour complet au financement par les marchés» pour les deux pays, a commenté le commissaire euro-

péen aux Affaires économiques, Olli Rehn. L'Irlande a reçu 85 milliards d'euros de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI) après avoir conclu un plan d'aide international en novembre 2010 pour faire face à un déficit de 32% du PIB cette année-là.

Le Portugal a lui reçut 78 milliards après avoir conclu avec l'UE et le FMI un plan de rigueur et de réformes en mai 2011 afin d'assainir ses finances publiques et de relancer l'économie.



Même si le ciel est voilé, mettez vos lunettes de soleil

Si le soleil tarde à réchauffer l'atmosphère, ses rayons ultraviolets sont déjà en pleine activité en ce début de printemps. L'absence de lumière et de chaleur est trompeuse et n'enlève en rien la nocivité du rayonnement UV. L'Association nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV) rappelle quelques conseils pour protéger vos yeux.

«L'œil ne représente que 2% de la surface du corps et il est, par sa petite taille, l'organe le plus fragile. Pourquoi ? Parce qu'il est transparent et qu'il laisse entrer la lumière», indique l'Asnav. Si aujourd'hui les Français n'ignorent plus la dangerosité du soleil sur la peau, celle-ci reste sous-estimée concernant les conséquences sur la vue.

Les rayons émis par le soleil arrivent de trois façons : directement, par diffusion ou par réflexion. Certains sont visibles, comme la lumière, d'autres pas. «C'est l'invisibilité des rayons (infrarouges et ultraviolets) qui est dangereuse, car nous n'y pensons pas», assure l'Asnav. «Toutefois, contrairement aux rayons infrarouges, dont les effets sont ressentis (chaleur, brû-

lures), ceux des rayons ultraviolets s'expriment plus tardivement. Ils sont plus dangereux pour les yeux car ils ne sont ni perceptibles, ni douloureux. Aucune sensation n'est éprouvée».

DES LUNETTES DE SOLEIL POUR... LES ENFANTS

Par ailleurs, plus les rayons ultraviolets touchent en profondeur l'œil, plus les dommages et conséquences sont graves. Cela peut aller de la kératite aiguë, au mélanome et participer à l'évolution de la cataracte ou encore de la Dmla. Selon l'Asnav, «la protection solaire doit devenir un réflexe pour tous pour préserver sa santé visuelle. Ses responsables conseillent ainsi "du

mois d'avril au mois d'août" de porter des lunettes de soleil filtrantes en toute situation». Et ceci que l'on soit en ville, à la montagne ou à la plage. Vérifiez toujours la qualité de filtration (marquage CE). Pour s'en assurer, évitez d'acheter vos lunettes hors des circuits de distribution traditionnels, car cette réglementation peut être facilement détournée.

Surtout n'oubliez pas les enfants. «Ils sont plus sensibles au rayonnement UV jusqu'à l'âge de 12 ans. Leur cristallin est encore transparent. Il est, par ailleurs, important d'adapter la monture à la forme de leur visage, afin que les tempes soient aussi protégées des rayons indirects». Pour tout renseignement, demandez conseil à un opticien.

Marche ou course Le cœur en redemande

Une étude américaine confirme les bienfaits de la marche active pour le cœur et les vaisseaux. Les auteurs montrent qu'à énergie dépensée équivalente, les bénéfices en matière de contrôle de la tension artérielle et du cholestérol sont même comparables à ceux de la course à pied. Un constat qui mérite explication...

Le Dr Paul Williams et son équipe du Lawrence Berkeley National Laboratory à Berkley se sont intéressés à la dépense énergétique de 33 000 coureurs et de 15 000 marcheurs. Leur résultat montre effectivement que sur un plan énergétique, la marche active est aussi efficace que la course pour diminuer la tension artérielle et le taux de cholestérol. Paul Williams insiste sur le fait que ces deux activités sont comparables à «dépense énergétique égale et non pas à distance



parcourue équivalente». Et pour cause, comme nous le souligne l'auteur, «un marcheur devra parcourir une distance plus longue que le coureur pour atteindre la même dépense calorique. C'est pourquoi, à distance égale, la course reste plus bénéfique sur le plan cardiovasculaire». Notez toutefois que si vous êtes sédentaire, consultez votre médecin traitant avant de vous lancer dans cette nouvelle aventure. Il effectuera un bilan complet et saura vous conseiller sur l'approche à adopter vis-à-vis de l'équipement. Si vous souhaitez par exemple participer à une course (un 10 km ?) dans les mois suivants, il vous délivrera un certificat médical de non-contre-indication. A la moindre question, interrogez-le.

L'hiver prochain, quel vaccin contre la grippe ?

Comme chaque année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publie la composition du vaccin anti-grippal pour l'année prochaine. Les 3 souches recommandées sont sensiblement différentes de celles de 2012-2013. En outre, certains vaccins seront tétravalents, c'est-à-dire qu'ils contiendront une 4^e souche. C'est le cas du celui de Sanofi Pasteur MSD. Le laboratoire vient de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en Europe.

Après avoir dressé un bilan de la circulation des virus grippaux entre septembre 2012 et janvier 2013, les experts de l'OMS en ont déduit quelles souches devront entrer dans la composition du vaccin de l'automne prochain dans l'hémisphère nord. Deux souches du sous-type A et une du sous-type B ont été retenues :

Le virus responsable de la pandémie de 2009 (A/H1N1) a continué à co-circuler avec d'autres virus. Ayant peu évolué, «il est inutile de modifier la souche vaccinale utilisée actuellement», indiquent les Grog. En l'occurrence A(H1N1) pdm09 ;

– L'autre sous-type à intégrer dans le vaccin est le A(H3N2), épidémique dans plusieurs pays. Pour l'hiver prochain, l'OMS recommande toutefois d'utiliser une souche plus récente, A/Texas/50/2012 ;

– Des épidémies de grippe B ont également été signalées dans de nombreux pays. La souche recommandée pour la prochaine saison est B/Massachusetts/2/2012.

La quatrième souche, facultative

«Pour les vaccins tétravalents, la quatrième souche recommandée est analogue à B/Brisbane/33/2008», indiquent les Réseau des Groupes régionaux d'Observation de la Grippe (Grog). C'est donc cette combinaison qui propose le laboratoire Sanofi Pasteur MSD dans son nouveau vaccin contenant 4 souches de virus. Il vient de déposer une demande d'AMM auprès de l'Agence européenne du Médicament (EMA). «Ce vaccin devrait permettre de se prémunir contre quatre souches différentes du virus de la grippe



saisonnière», soulignent ses représentants. «L'ajout de cette 4^e souche pourrait diminuer l'incidence de cette maladie et donc le nombre de complications, d'hospitalisations, ainsi que la mortalité.»

4 Avril 2013

Les bons médecins font les bons patients



Un célèbre adage veut que les cordonniers soient les plus mal chaussés. En extrapolant un peu, on pourrait imaginer que les professionnels de santé sont les moins bien soignés. Il est vrai que le discours de certains médecins n'est pas toujours en adéquation avec leur comportement au quotidien. Notamment en ce qui concerne la vaccination grippale ou la consommation de tabac. Pourtant, selon une étude publiée dans le Canadian Medical Association journal, les patients seraient davantage enclins à suivre les conseils de leur praticien... si lui-même les respecte. Le Dr Erica Frank de l'Université de Colombie britannique au Canada, assistée de trois collègues d'une autre nationalité, a passé au crible les données médicales de 1 488 médecins et de quelque 1,9 million de patients adultes. Ainsi concernant la vaccination grippale par exemple, l'auteur a noté que 49% des patients vaccinés étaient suivis par un médecin, lui-même immunisé. En revanche, pour ceux dont le praticien avait adopté la philosophie du «faîtes ce que je dis, pas ce que je fais», ils étaient 57% à ne pas être vaccinés. Rien d'étonnant en somme. Pour les auteurs, «le discours médical sera plus crédible et mieux entendu si le médecin s'appuie sur sa propre expérience.» Maintenant, la grande question est de savoir s'il est nécessaire de demander l'état de santé de son médecin avant une consultation...

COSMÉTIQUES

L'effet cocktail des perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens envahissent notre quotidien. UFC-Que Choisir publie, en effet, les résultats préoccupants de tests réalisés sur 66 produits cosmétiques et d'hygiène.



L'association de consommateurs a trouvé des traces de plusieurs perturbateurs sous la forme de conservateurs, d'antibactériens, de filtres solaires et d'émollients.

Alors que les perturbateurs endocriniens peuvent avoir un effet hormonal à des concentrations infimes, «certains fabricants continuent à les incorporer dans les produits cosmétiques», indique l'UFC-Que Choisir. «Sur le dentifrice Colgate Total, nos mesures ont révélé une teneur en triclosan susceptible d'effet sur la thyroïde. Quant au gel douche

Nivea Water lily & oil, nous y avons retrouvé du propylparaben à une dose supérieure à la recommandation du Comité scientifique pour la Sécurité des Consommateurs.»

: déodorant, shampooing, dentifrice, bain de bouche, gel douche, lait corporel, crème solaire, rouge à lèvre, fonds de teint».

La fertilité touchée ?

Si pour une majorité de substances, le risque semble maîtrisé, il est pour l'association «difficile de se prononcer sur le long terme». À la veille de la publication de la stratégie de la Commission européenne sur les perturbateurs endocriniens, UFC-Que Choisir demande un renforcement de la réglementation sur ces composés. Elle recommande notamment d'obliger les professionnels à réaliser des étiquetages complets sur la composition réelle de leurs produits, et de retirer de leurs formulations les molécules aux effets avérés ou suspectés.

Rappelons que selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des nations unies pour l'Environnement (Pnue), les perturbateurs endocriniens sont une menace pour la santé. Ces derniers ont un impact largement prouvé sur la fertilité.

Chutes : des mesures simples pour aménager la maison

Une personne de plus de 65 ans sur trois est victime d'une chute. Les conséquences sont potentiellement graves en termes notamment d'autonomie. Dans plus de 80% des cas, ces accidents surviennent au domicile.

L'aménagement intérieur est bien souvent en cause. Tour d'horizon des principales mesures de prévention, glanées au Salon des Seniors à Paris (11-13 avril 2013).

Bien-sûr, il ne s'agit pas de se lancer dans de grands travaux. Quelques aménagements simples, économiques et efficaces permettent de limiter le risque de chutes dans des proportions considérables. D'une manière générale :

- Ne laissez rien traîner sur le sol, comme les fils électriques. Fixez donc ces derniers au mur ou bien mettez-les dans des rangefils. Vous éviterez ainsi de vous prendre les pieds dedans ;
- Stabilisez vos meubles et dis-

posez-les de façon à ce qu'ils servent de points d'appui lors de vos déplacements ;

- N'abusez pas des tapis... Et si vous souhaitez en mettre, privilégiez les antidérapants ;
- Ne cirez pas les escaliers ;
- Veillez à ce que le téléphone soit facilement accessible, tout comme les interrupteurs.

Si en position assise, vous éprouvez des difficultés à vous lever, mettez des plots de rehaussement sous les «pieds» des fauteuils.

De la même façon, changez de lit s'il est trop haut ou trop bas au point de vous poser des problèmes pour vous lever ou vous coucher.

La salle de bains est l'une des pièces les plus accidentogènes. Veillez bien-sûr à ce qu'il n'y ait pas de marche pour sortir de la douche.

A l'intérieur de celle-ci, faites également installer une barre d'appui. Et au sol, disposez un



tapis antidérapant. Même type d'installation dans les toilettes : barre d'appui pour vous lever plus aisément et tapis antidérapant. Pour ces deux pièces, veillez à installer des serrures pouvant aussi

s'ouvrir de l'extérieur... Un dernier point : n'oubliez pas le jardin ou le balcon.

Evitez les plantes rampantes dans lesquelles vous pourriez vous prendre les pieds. Et ne lais-

sez aucun obstacle (outils, tuyau d'arrosage...) sur les lieux de passage. Enlevez aussi régulièrement les feuilles mortes susceptibles de transformer votre jardin en patinoire...

LE PROFESSEUR BENKAIDALI PLAIDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE COSMÉTOVIGILANCE

Le marché algérien est inondé de produits cosmétiques d'origine douteuse qui peuvent s'avérer très dangereux pour la santé des consommateurs. D'où l'importance d'informer et de sensibiliser le grand public sur ce fléau, dont les conséquences sont irréversibles afin qu'ils puissent rester vigilants et prendre les précautions pour se protéger.

Amel B.

Les produits contrefaçons peuvent être à l'origine de certaines dermatoses, telles que l'eczéma, mais aussi de brûlures et de chutes de cheveux, notamment. Les professionnels de la santé et les laboratoires pharmaceutiques mènent une véritable bataille contre les produits cosmétiques vendus, sans aucun contrôle.

Un thème qui a été longuement abordé, jeudi, lors d'une rencontre organisée, à l'hôtel Mercure, à Alger, en présence du professeur Ismaïl Benkaidali, chef de service dermatologie, au CHU Mustapha Pacha et président de la société algérienne de dermatologie , du Dr Nawel Baba Hamed P-DG des laboratoires Pierre Fabre Algérie, de Martine Butault, responsable relation presse internationale et de Thierry Pelizzone, directeur export zone Europe-Afrique-MO.

Le Pr Benkaidali, qui a expliqué que son service accueille de nombreux patients,

Halte aux produits contrefaçons !



victimes de produits contrefaçons et d'origine suspecte a réitéré son appel pour la mise en place d'un comité de cosmétovigilance, une structure qui permettra d'intercepter le risque d'effets indésirables attribué à l'utilisation d'un produit de cosmétique mis sur le marché. «Cela fait plusieurs années que la société algérienne de dermatologie plaide pour la création d'une telle structure en Algérie», a ajouté ce spécialiste.

Contrairement aux médicaments, les produits cosmétiques ne sont pas soumis à une autorisation de mise sur le marché. Pourtant, ils ne sont pas anodins, car ils peuvent contenir de nombreuses substances actives.

Rappelant que ce laboratoire Français dispose d'une fondation pour la lutte contre la contrefaçon dans le monde, les intervenants ont fait part de la mise sur le marché d'une gamme de produits dermo-cosmétiques pour prendre en charge tous les problèmes dermatologiques nécessitant un traitement approprié. L'objectif est d'apporter au consommateur des produits

sûrs, issus de la recherche Pierre Fabre avec des actifs novateurs. Le professeur Benkaidali a appeler à, cette occasion, à la création d'une filiale Pierre Fabre, en Algérie.

Evitant les maladies de la peau, ce spécialiste a indiqué que l'exposition au soleil et à des produits chimiques constituent une source de risques pour la peau (cancer de la peau). Il a mis l'accent sur certaines dermatoses de plus en plus courantes, telles que le psoriasis qui touche entre 3 à 4% de la population maghrébine, selon une étude récente, dans la région. Outre la prédisposition génétique (un tiers des cas), cette maladie de la peau est liée notamment à des facteurs environnementaux : traumatismes, stress, choc brutal. «Suite au séisme de Boumerdès, nous avons reçu beaucoup de cas de psoriasis et de pelade», a expliqué le professeur.

La mise sur le marché de produits dermatologiques est fortement plébiscitée par les dermatologues. Cette rencontre a été marquée par le lancement d'une nouvelle marque des laboratoires Pierre Fabre

dermo-cosmétique, à savoir la marque Ducray, qui répond aux besoins les plus fréquents de la peau et du cuir chevelu avec des soins ciblés, techniques et efficaces. Les intervenants ont présenté une palette de produits, dont des soins capillaires, notamment pour les états pelliculaires, chutes de cheveux, des soins pour tous types de peau, des produits dépigmentants.

Ce lancement de la marque Ducray «regroupera deux segments fondamentaux, à savoir les pathologies du cuir chevelu pour lesquelles Ducray apporte une réponse au patient et au prescripteur sous la forme d'actifs de synthèse émanant du monde du médicament et les hyperpigmentations avec de soins complets pour la prise en charge de ce problème disgracieux qui empoisonnent la vie de nombreuses personnes. Ces produits sont le coût varie entre 1 500 à 2 000 dinars, seront disponibles sur le marché local dès le début du mois de juin», a affirmé Mme Baba Hamed.

A. B.

UN PROGRAMME NATIONAL POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE SIGNÉ EN FÉVRIER DERNIER

La journée mondiale de l'hémophilie célébrée le 19 avril à Tipasa

Informer et sensibiliser le large public sur l'hémophilie, une maladie héréditaire et génétique qui concerne la coagulation sanguine, c'est l'objectif majeur de la journée mondiale de l'hémophilie, célébrée , chaque année, le 17 avril. «Combler l'écart» est le thème choisi pour cette année. L'idée est de faire passer le message sur la nécessité de combler l'écart et améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins , de façon à ce que toutes les personnes hémodiphiles puissent recevoir des traitements.

L'Association nationale des hémodiphiles algériens (Anha), célébrera, sous le haut patronage du ministre de la Santé, la Journée mondiale de l'hémophilie, le 19

avril prochain, à Tipasa. Cette manifestation verra la présence, de pas moins de 300 participants, entre malades, parents, praticiens et bénévoles. Au programme, une série d'activités scientifiques et de loisirs. La célébration de cet événement est marqué, cette année par la signature, en février dernier, d'un programme national d'hémophilie .

Signé par le ministre de la Santé et le président de la Fédération mondiale des hémodiphiles, ce programme tant attendu vise à l'amélioration de la prise en charge des patients. Ce programme, qui s'étalera sur une période de 03 ans et dont la finalité est l'aboutissement du traitement à domicile, pour tous, avec des

textes réglementaires, comprend la formation médicale et paramédicale, l'éducation thérapeutique du patient, la disponibilité continue des médicaments et l'amélioration de la qualité des soins, d'une manière générale. L'Anha a milité, depuis des années pour la mise en place de ce programme. Selon Mme Latifa Lemhene, présidente de cette association, outre, ce programme, «la nouveauté, cette année, réside dans le lancement d'une affiche sur l'hémophilie à l'école, réalisée entre la Direction de la prévention du ministère de la Santé et notre association, un grand événement, tant attendu par nos jeunes malades, en mal d'intégration, depuis plusieurs années». Elle a ajouté que «cette affiche, qui sera disponible, dans toutes les écoles, à partir de la fin du mois, explique l'hémophilie, la conduite à tenir en cas d'urgence et surtout, les gestes contre-indiqués en milieu scolaire ; à savoir : l'interdiction de frapper l'enfant, le punir en le laissant debout longtemps, le faire sortir en même temps que tout le monde... Mais, surtout l'obligation d'agir vite, en contactant les parents, le médecin traitant, ou l'association, en cas d'urgence». L'hémophilie est une maladie du sang, qui touche un garçon sur 5 000, ou une naissance sur 10 000 habitants. En Algérie, on estime que près de 3 500 sont touchés par cette maladie. Toutefois, l'association n'a

enregistré que 2 200 malades, jusqu'à présent. Le Kogenate qui a, depuis son introduction en Algérie, en 2009, amélioré, significativement, le traitement des hémodiphiles, fêtera ses 25 années d'existence, au cours de cette journée. Il est bon de rappeler que dans le domaine de la recherche, le laboratoire Bayer est, actuellement, en train d'améliorer la prise en charge par le kogenate, en vue d'arriver à une seule injection par semaine, pour améliorer le confort et la qualité de vie des malades. Un produit à administration orale est, par ailleurs, envisagé et les essais en cours sont prometteurs, selon les chercheurs .

A. B.

ALGER

10 ans de prison pour vol et agression

Une vipère en son sein, voilà ce qu'a élevé, en fait, l'oncle Makhlouf, qui avait recueilli son neveu.

Le prévenu s'appelle Hamza, c'est un jeune homme de 25 ans, grand, brun, cheveux noirs, yeux bridés. Le regard candide, il répond aux questions des juges et avocats en esquissant de temps en temps un sourire en direction du public comme pour cacher sa timidité.

A la lumière de ses réponses ; confuses et contradictoires, on comprend parfaitement qu'il ne s'est guère préparé à son procès, ou alors que les questions l'ont pris au dépourvu.

Visiblement perdu, il finit par reconnaître sa culpabilité tout en tentant de la justifier.

Hamza est orphelin de père et de mère, morts dans un tragique accident de voiture alors qu'il n'avait que 6 ans.

Habitant Alger chez son oncle, l'orphelin sait parfaitement que la maison de celui-ci est pleine d'objets de valeur et que sa femme possède de nombreux bijoux.

Voilà donc une occasion de s'emparer d'un riche butin et de prendre une revanche sur son oncle. Il dresse un plan qu'il met à exécution quelques jours après. Son oncle et son épouse vont assister au mariage d'un proche, laissant à la maison une parente.

Profitant de leur absence, Hamza décide de s'emparer des bijoux. Il entre dans la maison de son oncle. La femme qui s'y trouve, effrayée, se



cache derrière la porte. Le voleur prend tout ce qui a de la valeur.

Mais Hamza est surpris de remarquer une femme qui bouge dans l'ombre et tente d'ouvrir la porte de sortie. Ne sachant pas qui elle est et craignant d'être reconnu, il lui assène plusieurs coups et la laisse pour morte.

A leur retour, l'oncle Makhlouf et sa femme sont stupéfaits du désordre qui règne dans leur maison.

Même l'électricité a été coupée par le voleur avant de prendre la fuite.

La victime est retrouvée baignant dans une mare de sang, elle est évacuée vers l'hôpital, inconsciente. Une

plainte est déposée par Makhlouf. A son réveil, la femme agressée réussit à prononcer le nom de son agresseur, qu'elle a reconnu. Il est arrêté, il ne reste alors pas d'autre choix à Hamza que celui d'avouer. Le jour du procès, en ce mois d'avril 2013, Hamza reconnaît le vol, mais nie avoir eu l'intention de donner la mort à la victime qu'il a agressée. Le représentant du ministère public requiert contre lui 12 années de prison ferme.

Son avocat a beau essayé de justifier l'acte de son client. Hamza sera condamné à dix ans de prison ferme. A.Ferrag

TISSEMSILT

Des centaines de bouteilles et canettes de boissons alcoolisées jonchent le sol

OULD SIDI AMAR

Le problème lié à la prolifération inquiétante des déchets dans la wilaya de Tissemsilt ne concerne pas, à première vue, uniquement les seuls services chargés de la collecte des ordures.

En effet, l'incivisme des citoyens a fortement contribué à la persistance de ce phénomène qui a atteint des proportions alarmantes. Selon certains employés du service de nettoiement de la ville, il est ramassé quotidiennement des centaines de bouteilles en verre de boissons alcoolisées, ce qui, faut-il le souligner, ne représente qu'une infime quantité de ce type de déchets, au vu des centaines de bouteilles de bière et autres boissons alcoolisées jon-



chant les trottoirs. Fait constaté quotidiennement à travers les différents quartiers et localités de la wilaya. Alors que les responsables des APC, à travers la wilaya, tentent d'améliorer le système de nettoiement des ordures, l'absence de stratégie de moyens de communication et de sensibilisation, mêlée à un incivisme flagrant, dont font preuve les citoyens, ne sont pas pour améliorer les choses.

Le phénomène du jet de bouteilles de boissons alcoolisées et autres canettes

s'est propagé dans la périphérie et le centre-ville de Tissemsilt. A titre indicatif, dans la cité des 320-Logements, le phénomène est visible chaque jour, où matin et soir, on trouve des bouteilles jetées ici et là, alors que les agents de nettoiement ont terminé leur ronde et sont repartis avec leur benne remplie de ces déchets en verre.

« Chaque jour qui passe, on ramasse de plus en plus de bouteilles vides en verre, de boissons alcoolisées, à cause de l'incivisme pour ne pas dire l'ignorance absolue de certains », déclare un agent de nettoiement. Alors que dans plusieurs pays, le recyclage des ordures est devenu un créneau, qui contribue au développement de l'économie, en réduisant les dépenses et en créant des postes d'emploi.

CONSTRUCTIONS ILLICITES AU CHEF-LIEU DE WILAYA Elles poussent comme des champignons

En dépit des actions menées par les pouvoirs publics contre les constructions illégales, le phénomène semble avoir pris racine, au point, où ce type de construction est réapparu de plus belle dans cette localité. En effet, ces derniers mois, les constructions illégales poussent comme des champignons au chef-lieu de wilaya. C'est à dire à Hai Hassen, en face des 51 villas de l'EPLF. La semaine dernière, nous avons appris de source fiable, qu'une importante superficie a été morcelée, en une vingtaine de lots de terrains, destinés à des constructions illégales. Ce sont des dizaines de constructions illégales qui voient le jour quotidiennement.

Séisme de magnitude 6 dans l'ouest du Japon

Un tremblement de terre de magnitude 6 a secoué l'ouest du Japon hier, sans provoquer d'alerte au tsunami, a annoncé l'agence de météorologie nipponne.

Le séisme s'est produit samedi à 05h33 heure locale (vendredi à 20h33 GMT) à 10 kilomètres de profondeur sous la petite île d'Awaji en mer de Seto, près de la ville portuaire de Kobe, a précisé l'agence.

L'institut de géophysique américain (USGS) a évalué lui aussi la magnitude du tremblement de terre à 6, à la très faible profondeur de 5,3 km. La télévision publique NHK n'a pas fait état de dommages importants dans l'immédiat.

Les services de train locaux ont été suspendus, tout comme le fonctionnement de l'aéroport international du Kansai, situé à proximité.

GRIPPE AVIAIRE-H7N9 Un autre décès et deux nouveaux cas confirmés à Shanghai

Une autre personne est décédée de la grippe aviaire H7N9 vendredi à Shanghai, tandis que deux nouveaux cas ont été confirmés dans la même ville, ont indiqué les autorités locales de la santé dans un communiqué.

Ce décès porte le bilan des victimes du virus à onze morts en Chine, sur un total de 40 cas confirmés dans le pays, indique Chine Nouvelle sans d'autre précisions sur ce nouveau décès.

OULED FAYET

L'innocence volée

A.Ferrag

Le tribunal de Chevaga a eu à statuer sur une affaire assez complexe vu que la victime est un garçonnet de 12 ans. Le procès a eu lieu le 2 avril 2013. Il n'est pas plus haut que trois pommes, mais lorsqu'il lève les yeux, on lit toute la tristesse et tout le désespoir que peut exprimer un enfant qui aurait vécu quelque chose de tragique. Un enfant, on a envie de le serrer dans ses bras, le cajoler, le faire sourire, mais l'idée de lui faire du mal ne viendrait pas traverser un esprit sain. Pourtant, Nabil, 34 ans, repris de justice et sans profession, est l'un de ces « monstres » prêts à faire basculer l'existence innocente d'un enfant. Avec un grand-froid inoui, il réfute cependant les faits retenus contre lui avec une insistance impressionnante.

« Monsieur le président, cet enfant ment, je n'ai jamais abusé de lui, c'est une conspiration montée par son grand frère dans le but de me mettre derrière les barreaux. »

Pourtant, le petit Amine a l'air si sincère, posant son regard triste sur les membres de la cour.

« Je ne pourrai jamais lui donner le mal qu'il m'a fait, il m'a volé mon innocence. »

« Cet homme a donc abusé de moi, mon petit ?

« Oui, il m'a infligé les pires tor-



tures physiques, je ne lui pardonnerai jamais, et il mérite le pire des châtiments ! Ce n'est pas tous les jours qu'un enfant s'exprime de cette façon et il faut dire que ses aveux touchent au plus profond aussi bien l'assistance que la cour.

Seul l'accusé demeure imperméable : « Cet enfant ment ! » continuera-t-il de clamer.

Le représentant du ministère public, profondément affligé par le cas du petit Amine, n'hésite pas à requérir une peine de 8 ans de prison ferme. L'avocat de la défense, pour sa part, entame une longue plaidoirie tentant, tant bien que mal, d'innocenter son client pour lequel il n'hésite pas à demander l'acquittement.

La cour se retire pour délibérer et revient avec son verdict : Nabil est condamné à 5 ans de prison ferme. Dans 5 ans, le petit Amine aura-t-il digéré les blessures physiques et surtout morales infligées par l'accusé ?

M'SILA
Les braqueurs à main armée du véhicule du transport de fonds de laiterie d'El Hodna sous les verrous

Mouad B.

L'affaire du braquage à main armée et du vol de pas moins de 1,5 milliards de centime du camion de la laiterie El Hodna à l'entrée de la zone industrielle de M'Sila, le mois de novembre dernier a été résolue, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de M'Sila. La bande composée de 8 individus a été identifiée suite à l'arrestation de deux d'entre eux par les services de sécurité de la wilaya de Boumerdes.

L'enquête a révélé que les membres de la bande viennent de plusieurs wilayas du pays. Quatre d'entre eux sont toujours en fuite.

Présentés, jeudi dernier, devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila, les présumés braqueurs ont été placés sous mandat de dépôt pour tentative d'homicide volontaire et vol à main armée.

A.Ferrag
Abandonné, un vieil homme baigne dans une mare de sang. Nous sommes le 17 décembre 2011, il fait si froid que les gens sont pressés de retrouver la chaleur de leur foyer.

Il n'est que 13 heures. Quelque part, dans un coin à Bab Ezzouar, le corps inert de un vieillard gît dans une mare de sang. Qui a pu s'en prendre à un homme âgé qui s'appretait sûrement à rentrer tranquillement chez lui par ce temps glacial ?

Qui a pu s'acharnier aussi violemment sur un frêle vieillard, lui assenant plusieurs coups de couteau ?

Les services de police examinent le cadavre et finissent par déterminer le propriétaire de la Clio abandonnée au bord de la route. Salah, âgé de 76 ans, était un vieil homme calme, généreux, dont personne ne se plaignait. De temps à autre, il lui



arrivait de se mettre au volant de son véhicule et de rouler, histoire de s'oxygénier les poumons quelque peu fragiles. En cette fatigante journée, Salah est soudain pris d'une envie pressante, il stationne alors son véhicule en toute quiétude.

Pouvait-il deviner à ce moment-là que sa vie était en danger ? Quelques secondes plus

tard, une bande de malfaiteurs, à l'affût de naïfs automobilistes, agresse le vieil homme avant même qu'il ne se rende compte de son imprudence. Il est tué à coups de couteau et abandonné. Les agresseurs prennent ensuite la fuite, s'emparant d'une somme de 10.000 dinars appartenant au défunt. Après une minutieuse enquête, quatre

personnes sont arrêtées. Djamel 32 ans, l'un des mis en cause, nie les faits. Cependant les trois autres reconnaissent leur forfait. Appelés à comparaître ce mois d'avril 2013, au tribunal d'Alger, Djamel nie avoir été l'auteur d'un crime aussi abject. Il reconnaît avoir participé au vol, mais il se dit incapable de commettre un crime.

Cependant ses complices étaient unanimes : Djamel a bel et bien tué le vieil homme en lui assenant plusieurs coups de couteau, essentiellement au niveau de l'abdomen. Le rapport du médecin légiste est formel : Salah a rendu l'âme à la suite d'une hémorragie provoquée par de multiples coups de couteau, dont deux mortels au niveau du foie et de l'artère fémorale.

Après de longues délibérations, la cour condamne Djamel à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne d'un vieillard imprudent, comme il nous arrive de l'être tous souvent !



ALGER

Un escroc sous les verrous

Le 15 mars 2011, les enquêteurs ont réussi à mettre fin aux agissements d'un individu Salah, 45 ans, spécialisé dans l'escroquerie.

Une semaine auparavant, une jeune femme de 40 ans avait fait la connaissance de Salah qui lui a proposé de lui céder un appartement qui ne lui appartenait pas contre une somme d'argent, bien sûr.

Pareille occasion ne se présente pas tous les jours. Naïve, la victime accepte la proposition de l'indu propriétaire et décide

de lui verser une avance de 60.000 DA, Deux jours plus tard, Salah ne se présente pas, comme convenu, au rendez-vous pour finaliser la transaction. C'est alors que la femme, prise de panique et se rendant compte de la malversation, alerte la police. Aussitôt et après enquête diligentée par les services de sécurité, l'escroc est arrêté et présenté au parquet où les chefs d'inculpation d'escroquerie et d'abus de confiance sont retenus contre lui. Le jour du procès, en ce mois d'avril 2013, au tri-

bunal d'Alger, l'accusé nie tout, malgré sa déposition signée au commissariat et devant le juge d'instruction. Cela n'empêche pas le représentant du ministère public de dresser un virulent réquisitoire à son encontre. Il déclarera que l'accusé a fabriqué un scénario de toutes pièces au lieu de reconnaître les faits et de regretter son geste. Il requiert 12 ans de prison.

A la fin des délibérations, Salah et condamné à 8 ans de prison ferme.

A.F.

SÉTIF

LES 3 CAMBRIOLEURS D'UNE BIJOUTERIE ÉCROUÉS PAR LA POLICE

Ils avaient percé un trou dans le mur pour accéder au magasin

Les éléments de la brigade criminelle du service de wilaya de Sétif, ont élucidé la semaine dernière l'affaire de vol par effraction dont a fait l'objet une bijouterie au niveau de cette ville, perpétré par 3 individus impliqués dans plusieurs

autres affaires de cambriolages.

L'affaire remonte à deux semaines auparavant, lorsqu'un bijoutier s'est présenté au service de la sûreté de la wilaya de Sétif pour signaler le cambriolage audacieux dont a fait l'objet son magasin. En effet les criminels qui

après avoir percé un trou dans la paroi extérieure du local, ont pénétré sur les lieux pour s'emparer d'un butin estimé à plus d'un milliard de centimes.

Aussitôt avertis, les éléments de la brigade criminelle ont diligenté une enquête qui a donné

lieu à des informations faisant état de la présence de trois individus qui tentaient d'écouler plusieurs bijoux au niveau de la ville de Sétif.

Ces nouveaux éléments ont permis aux enquêteurs d'établir un lien direct entre le cambriolage

et les suspects qui ont été arrêtés en possession d'une partie des bijoux.

Lors de leur comparution devant le procureur de la République, les mis en cause ont écopé d'une mise en détention provisoire.

L'aveugle avait du flair...



Les éléments de la brigade d'investigation et de recherche de la sûreté de wilaya de Sétif, ont mis

fin dernièrement à l'activité criminelle d'un dealer au niveau de la cité 20 Août qui avait la particularité

d'être aveugle. Suite à des informations ayant trait à l'implication d'un individu souffrant de cécité dans un trafic illicite de stupéfiants, les policiers ont diligenté une enquête suivie d'une surveillance policière afin de prouver son implication dans l'activité criminelle.

Faute de preuves suffisantes pour procéder à son arrestation, les enquêteurs ont procédé à la perquisition de son domicile où cette fois-ci les preuves ont bien été établies lors de la découverte de 112 comprimés de psychotropes dissimulés aux quatre coins de la demeure. Après sa comparution devant le procureur de la République le mis en cause a été placé en détention provisoire pour détention de produits psychoactifs dans le but de les vendre.

Le cambrioleur de la cité Bizare sous les verrous

Les éléments de police judiciaire ont élucidé jeudi dernier l'éénigme du cambriolage dont a fait l'objet un appartement de la cité Bizare à Sétif. L'affaire remonte à une semaine, lorsqu'un agent immobilier s'est présenté au service de la cinquième sûreté urbaine de Sétif pour déposer une plainte suite au cambriolage dont a fait l'objet un appartement que lui a confié une expatriée pour le vendre.

Aussitôt informés, les éléments de la sûreté nationale ont grâce aux moyens techniques et scientifiques modernes mis à leur disposition par la DGSN, procédé à l'identification et l'interpellation de l'auteur du délit qui en face des preuves accablantes retenues contre lui à reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Lors de sa comparution devant la justice le, procureur de la République à ordonné sa mise en détention provisoire.

Programme du Dimanche 14 Avril 2013



07:00 Doc religieux - Documentaire
07:30 Mehen khatira - Documentaire
08:00 Concert de chant - MOYEN-MÉTRAGE
08:30 Fairouz oua el mordjane - Dessin animé
09:00 Bonjour d'Algérie - Information
10:30 Khalti lalhous - Feuilleton
11:00 Santé Mag - Magazine
12:00 Journal - Information
12:30 Avis religieux - Magazine
13:15 Football - Sport
15:00 Twahachte bladi - Magazine
16:30 Sebaq el madjara - Dessin animé
17:00 Les pirates partie 1 - Documentaire
17:30 Takdeeb tarbah - Documentaire
18:00 Journal - Information
18:30 Khalti lalhous - Feuilleton
19:00 Journal - Information
19:30 Une ville, une histoire - Série tv
20:00 Journal - Information
20:45 Canal foot - Magazine
22:15 Culture Club - Magazine



09h20 Automoto - Sports mécaniques
10h00 Téléfoot - Football
10h55 L'affiche du jour - Magazine sportif
10h58 Météo
11h00 Les douze coups de midi - Jeu
11h50 Des inventions et des hommes - Magazine scientifique
12h00 Journal
12h25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
12h35 Météo
12h40 Mentalist - Série policière
13h35 Dr House - Série hospitalière
14h25 Dr House - Série hospitalière
14h25 Dr House - Série hospitalière
15h20 Les experts : Miami - Série policière
16h05 Les experts : Miami - Série policière
17h00 Sept à huit - Magazine de société
18h50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
19h40 Météo
19h50 Les visiteurs - Comédie
21h50 Les experts : Manhattan - Série policière
22h35 Les experts : Manhattan - Série policière



07h45 Islam - Magazine religieux
08h15 Judaïca - Magazine religieux
08h30 Orthodoxie - Magazine religieux
09h30 Présence protestante - Magazine religieux
09h30 Le jour du Seigneur - Magazine religieux
09h30 Le jour du Seigneur - Magazine religieux
11h05 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
11h55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services
12h00 Journal
12h20 13h15, le dimanche... - Magazine d'actualité
13h05 Météo 2
13h10 Vivement dimanche - Divertissement
15h20 Grandeur nature - Animalier
16h30 Stade 2 - Multisports
17h45 Point route - Magazine de services
17h50 Vivement dimanche prochain - Divertissement
19h00 Journal
19h30 20h30 le dimanche - Magazine d'information
19h40 Mission de solutions - Magazine de l'environnement
19h41 Météo 2
19h45 Elle s'appelait Sarah - Drame
21h30 Faites entrer l'accusé - Magazine de société
22h40 Journal de la nuit
22h50 Météo outremer
22h55 Histoires courtes - Magazine du court métrage



06h55 Les Dalton - Dessin animé
07h05 Garfield & Cie - Dessin animé
07h20 Garfield & Cie - Dessin animé
07h35 Scooby-Doo sur l'île aux zombies - Film d'animation
08h40 Titi et Grosminet - Dessin animé
09h15 Scooby-Doo, Mystères Associés - Série d'animation
09h45 Batman / Superman - Dessin animé
10h10 Expression directe - Magazine politique
10h25 Météo
10h30 Dimanche avec vous - Magazine régional
11h00 12/13 : Journal régional
11h10 12/13 dimanche - Magazine politique
11h30 30 minutes d'amis - Magazine animé
12h15 Duo de vie - Magazine de services
12h20 Le tuteur - Téléfilm dramatique
14h00 En course sur France 3
14h20 Keno - Loterie
14h25 Maigret - Téléfilm policier
14h25 Maigret - Téléfilm policier
15h55 Chabada - Variétés
16h55 Questions pour un super champion - Jeu
17h55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h15 Zorro - Série d'aventures
19h45 Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier
21h15 Météo
21h20 Soir 3
21h40 Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier



06h55 Oggy et les cafards - Dessin animé
07h05 Oggy et les cafards - Dessin animé
07h15 La grille - Formule 1
07h55 Grand Prix de Chine - Sport
10h00 Racisme et discrimination : l'armée au rapport - Société
10h34 La météo
10h35 Zapping de la semaine - Divertissement
10h55 Dimanche + - Magazine politique
11h50 Le supplément - Magazine d'actualité
12h55 La semaine des Guignols - Divertissement-humour
13h30 Le petit journal de la semaine - Divertissement
14h00 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
15h00 Avant match Top 14 - Magazine sportif
15h10 Toulon / Clermont-Auvergne - Sport
17h05 Formula One, le magazine de la F1 - Formule 1
18h10 Canal Football Club - Football
18h40 Canal Football Club - Football
19h55 Avant match L1 - Magazine sportif
20h00 Lille / Marseille - Sport
21h55 Canal Football Club - Football
22h15 L'équipe du dimanche - Football



08h40 Mon ex-futur mari - Téléfilm sentimental
10h15 Sport 6 - Magazine sportif
10h20 Turbo - Magazine de l'automobile
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h05 Recherche appartement ou maison - Téléréalité
13h15 Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ? - Téléréalité
14h30 Maison à vendre - Magazine de société
14h30 Maison à vendre - Magazine de société
15h15 D&CO - Magazine de la décoration
17h40 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 E=M6 - Magazine scientifique
19h30 Sport 6 - Magazine sportif
19h50 Zone interdite - Magazine de société
22h00 Enquête exclusive - Magazine d'information
23h25 Zemmour et Naulleau - Talk show

TÉLÉ

La sélection



19h50

Les visiteurs - Comédie



19h45

Elle s'appelait Sarah - Drame



Durée : 1h45mn
Avec : Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier, Marie-Anne Chazel, Christian Bujeau, Isabelle Nanty, Gérard Séty, Michel Peyrelon, Didier Pain, Jean-Paul Muel, Arielle Sémenoff, Frédéric Baptiste.
Par la faute d'un enchanteur maladroit, un chevalier du Moyen Age et son écuyer font un fantastique bond dans le temps qui les projette en 1992.



19h45

Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier



Durée : 1h30mn
Le principe d'incertitude

Avec : Neil Dudgeon, Jason Hughes, Fiona Dolman, Tamzin Malleson, Harry Hadden-Paton, Kenny Ireland, Soraya Radford, Jay Taylor, Barnaby Kay, Maureen Lipman, Tim Wallers, Clare Calbraith.
Jeremy Harper est retrouvé mort à l'intérieur de l'astrodôme « Moonstone Ridge ». Le défunt se trouvait sur le site en compagnie des membres du club des astronomes amateurs, venus observer une éclipse. Or, peu avant que ne se produise le phénomène, Harper s'était disputé avec Lawrence Janson, le directeur de l'Observatoire universitaire. Rapidement, l'enquête révèle que Harper a eu le crâne fracassé par une pierre lunaire. Tandis que l'inspecteur Barnaby poursuit les recherches pour tenter d'élucider ce meurtre, Mags Dormer, une astrologue et voyante locale, prédit une série de catastrophes. En interrogant la veuve de Harper, Barnaby et Jones apprennent que Marie, sa soeur, avait été retrouvée morte sur le même site....



20h00

Lille / Marseille - Championnat de France Ligue 1 - 32e journée



Durée : 1h55mn
Remontés à la 5e place du classement à la faveur d'excellents résultats en 2013, Dimitri Payet et les Lillois ont sûrement un bon coup à jouer en cette fin de saison. Les places européennes sont en effet désormais accessibles aux Dogues de Rudi Garcia, qui frapperait encore un grand coup en prenant le meilleur sur l'Olympique de Marseille. Mais les Phocéens, qui ambitionnent de terminer le championnat sur le podium, devraient faire de la résistance sur la pelouse du Grand Stade pour au moins...



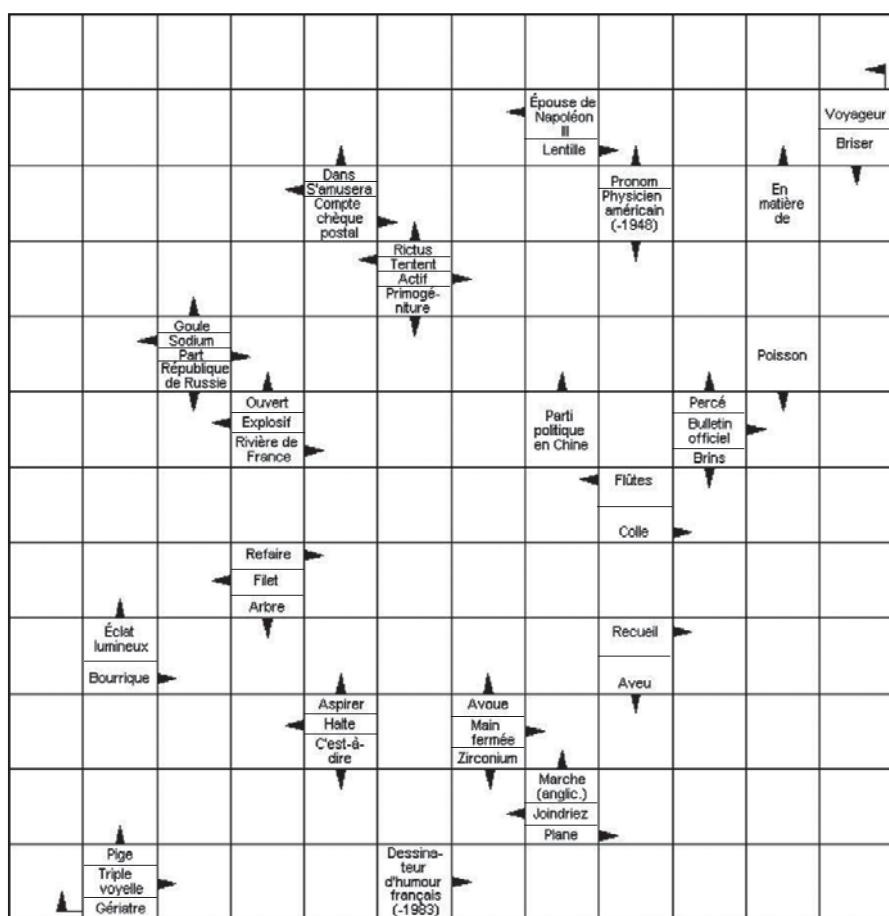
19h50

Zone interdite - Magazine de société

**Durée :** 2h10mn

Incidences : le jour où j'ai tout perdu
En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes. L'hiver est une saison critique. Les flammes détruisent tout : habitation, meubles, papiers. Chaque année en France, les incendies tuent en moyenne deux personnes par jour et font 10 000 blessés par an. Et ceux qui tuent le plus sont les sinistres qui se déclenchent la nuit, pendant le sommeil. Pour les rescapés, il faut tout reconstruire.

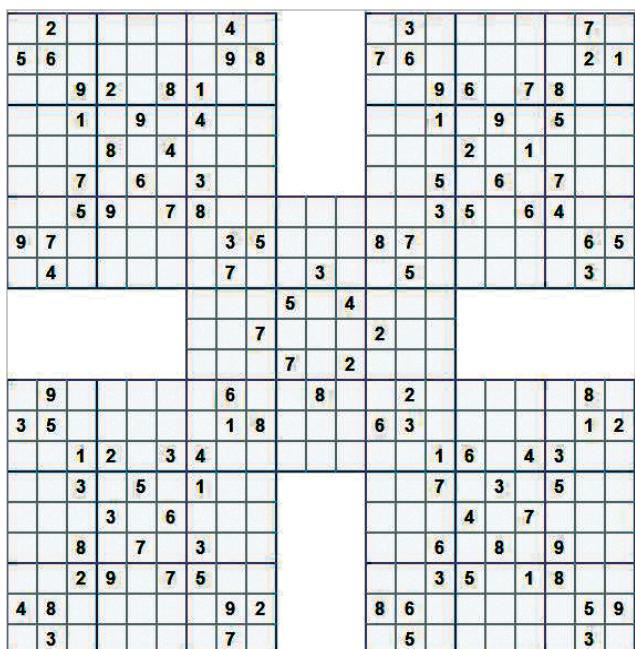
Mots fléchés n°246



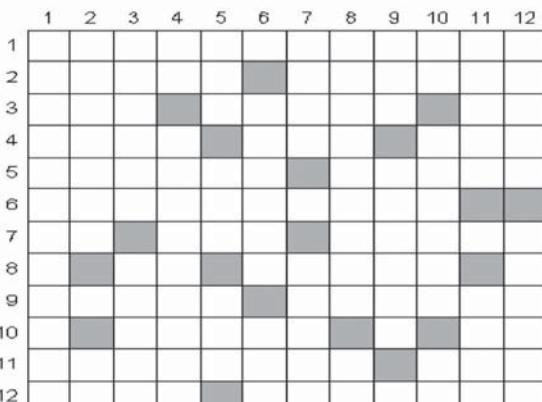
Samurai-sudoku n°246

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°246



Horizontalement:

- 1.Poli
- 2.Pierre fine - Sel de l'acide iodhydrique
- 3.Andouiller - Rive - Infinitif
- 4.Réduire à ne pouvoir répondre (a) - États-Unis - Personne ignorante
- 5.Matrice - Femelles du sanglier
- 6.Cinéaste soviétique
- 7.Issu - Disconvenu - Point fixe d'une corde vibrante
- 8.Bradyte - Base
- 9.Rivière de France - Qui professe l'existence de Dieu
- 10.Expérimente - Le numéro un
- 11.Cylindres - Époque
- 12.Victime - Habiter quelque part
- 1.Commune des Yvelines
- 2.Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- 3.Diversifiés - Conclus
- 4.Article espagnol - Ammophile
- 5.Étendue désertique - D'une seule couleur
- Pronom relatif
- 6.Moscovites - 1/2 seconde
- 7.Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- 8.Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- 9.Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- 10.Europium - Âgées - Interjection
- 11.Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- 12.Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

Proverbes

Celui qui est riche peut acheter tout ce qu'il veut, même la conscience des gens.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Dans la nuit noire, sur la pierre noire, une fourmi noire. Dieu la voit.

Proverbe arabe

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre

Proverbe français

C'est arrivé un 14 avril

2007: première manifestation pour la laïcité en Turquie à Ankara.

2008: élections générales italiennes : Silvio Berlusconi (Peuple de la liberté) est élu pour la 3e fois président du conseil face à Walter Veltroni (parti démocrate).

2008 : Naissance de Manil Adam Cherbal, venu égayer le foyer de ses parents.

2012 : résolution n° 2042 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Moyen-Orient.

Célébrations :

- **Organisation des États américains** : Dia de las Américas (es) ou Jour des amériques, jour célébrant le panaméricanisme.

- N'Ko alphabet Day (en) ou Journée de l'alphabet N'ko, commémorant le jour de 1949 où Soloman Kante conçut cette écriture.

- **Angola** : Youth Day, Journée de la jeunesse.

- **Bangladesh** : Pohela Boishakh (en) célébrant le nouvel an dans le calendrier bengali.

- **Corée du Sud, Japon, Taiwan** : Black Day (en), en français : Jour noir, en coréen : un mois après le White Day, Jour blanc, les célibataires se rassemblent autour d'un plat traditionnel, le jajangmyeon.

- **Etats-Unis** : National Pecan Day, fête de la noix de pécan.

- **Etats-Unis** : National Moment of Laughter Day ou Journée du rire.

- **Etats-Unis** : Pan American Day (en), Journée du panaméricanisme.

- **Népal** : Nayabarsa ou Basket jatra, Nouvel An népalais.

- **Russie** : Journée de Mologa.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KARATÉ

Le GSP domine la compétition

Les athlètes du GS Pétroliers ont dominé les épreuves du championnat d'Algérie de karaté, en kata (individuel et équipe) et en kumité (individuel) disputés jeudi et vendredi à la salle Harcha Haçène (Alger) en remportant cinq médailles d'or.

349 athlètes, issus de 37 ligues de wilayas ont pris part au championnat national seniors (dames, messieurs) avec pour objectif de décrocher une place en sélection nationale. Le président de la Fédération algérienne de karaté, Khider Aït Brahim, s'est félicité de «la présence de tous les internationaux algériens» à cette compétition, ajoutant que «ce championnat sera déterminant pour la sélection des athlètes participants au championnat méditerranéen en mai à Chypre».

En présence d'un public nombreux venu assister aux finales, les athlètes du GSP ont imposé leur domination remportant cinq des quatorze finales au programme de cette journée.

L'entraîneur du GS Pétroliers, Reda Idiri, a estimé que «ce succès revient à la bonne préparation dont ont bénéficié ses athlètes» ajoutant que «le niveau technique de la compétition été plus relevé que lors des précédentes éditions».

En kata par équipes (messieurs) le GSP a occupé les deux premières marches du podium suivi par l'ARBEE Alger-Centre, alors que chez les dames le titre est revenu à l'équipe du CRB Chérage suivie de l'OM Bir-touta et l'US Kemoudha.

En kata individuel, l'athlète Hi-



chem Nemla (GSP) s'est imposé en finale face à Islam Djaaflar du CRB Chérage. Chez les dames, Kamélia Hadj Said (CRB Chérage) a décroché le titre national face à sa coéquipière Yasmine Mouloud. Dans la spécialité kumité (individuel), le GSP a remporté trois médailles d'or, (-55kg) et (+68kg) chez les dames et (-84kg) chez les messieurs, à égalité de la JS Barika qui s'est imposée en (-75kg), (+84kg) et (-60kg) chez les messieurs.

Concernant le volet organisationnel, la Fédération algérienne de karaté (FAK) a réussi son pari, selon le président Khider Aït Brahim. «La FAK a réussi à organiser ce championnat en respectant toutes les normes internationales dictées par la Fédération internationale de karaté», a-t-il dit.

Résultats techniques en kumité individuel

Résultats techniques des finales du championnat d'Algérie de karaté

en kumité (individuel) seniors dames et messieurs qui s'est tenu jeudi et vendredi à la salle Harcha Haçène (Alger).

Seniors dames :

- (-50kg): Lydia Besbes (M Borj El Bahri) bat Dhyia Chikhi (JS Fréha)
- (-55kg): Yasmine Benazoug (GSP) bat Chahinez Bouab (ARBEE)
- (-61kg): Saida Djedra (CS Béjaïa) bat Fatma Zohra Chibaoui (ASSN)
- (-66kg): Adila Guezouli (CRBC) bat Zahira Abdelkader (CRBC)
- (-68kg): Yasmine Abidi (GSP) bat Cylia Haoucine (GSP).

Seniors messieurs :

- (-60kg): Maâmar Rouichi (JS Barika) bat Wahid Brahim (GSP)
- (-67kg): Mohamed Boudis (ASDE Alger) bat Walid Boukefoussa (GSP)
- (-75kg): Walid Bouaboub (JSB) bat Abdelhamid Bouguetaya (GSP)
- (-84kg): Mouad Achache (GSP) bat Khaled Gori (CRBC)
- (+84kg): Missipssa Hamdani (JSB) bat Mustafa Boussaid (CRB Mila).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL (DAMES) Prisons bat le GS Pétroliers et conserve son titre continental

Le club kényan Prisons, a conservé son titre de champion d'Afrique des clubs champions de volley-ball (dames) en battant son homologue algérien, le GS Pétroliers sur le score de 3 sets à 2 en finale de la 23^e édition disputée vendredi à la salle des Sports d'Antananarivo (Madagascar).

C'est le 5^e titre africain pour les Kenyans dont le 4^e consécutif, après ceux décrochés en 2008, 2010, 2011 et 2012. Le GSP (ex-MCA) avait été sacré en 2002, avant de

disputer la finale de 2008 perdue face au même adversaire, l'équipe kényane des Prisons.

En match de classement pour la 3^e place, le 2^e représentant algérien, le MB Béjaïa a été battu par le club égyptien d'Al-Ahly du Caire par 3 sets à 0 (21-25, 19-25 et 21-25).

Le club kényan Prisons, représentera le continent africain au Mondial des clubs prévu du 8 au 13 octobre prochain à Zurich (Suisse).

Solution Samurai-sudoku N°245



Solution Mots Croisés N°245

AMPHIBIOLOGIE
CANALISATION
CIEL ■ DENSE
ONUSIEN ■ RA ■ O
I ■ M ■ FAUTAS ■ L
NYON ■ UER ■ TOI
TENANTE ■ VERT
AMITIE ■ SURAH
NEE ■ ARDU ■ ALI
CN ■ BIAISE ■ ■ Q
E ■ OASIS ■ CLOU
SUCCES ■ TOURE

Solution Mots Fléchés N°245

FLAGORNERIES
AUDEMEURANT ■
CID ■ EVA ■ V ■ RN
TRENTENAIRE ■
IENA ■ ICARE ■ O
O ■ DROLE ■ ELUS
NUAGES ■ TZARS
N ■ SUD ■ TI ■ TAU
AM.EINSTEIN ■
ION ■ POURVOIS
RUINEE ■ E ■ NUE
E ■ DU ■ LYRISME

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Championnat d'Algérie amateur(Gr. Est - 23^e journée)

DRB Tadjenane - USMA Beida	0-1
NC Magra - US Tébessa	2-0
E Collo - JSM Skikda	0-0
WAR Djamel - JSD Jijel	1-1
AS Aïn M'lila - US Biskra	1-0
US Chaouia - Hamra Annaba	1-0
NRB Touggourt-USMK	3-0

Classement	Pts	J
1)- US Chaouia	52	23
2)- NRB Touggourt	39	23
3)- Hamra Annaba	36	23
4)- US Biskra	35	23
5)- WAR Djamel	33	23
6)- NC Magra	32	23
7)- DRB Tadjenane	31	23
-)- USM Khencela	31	23
9)- AS Aïn M'lila	30	23
10)- E Collo	29	23
-)- JSM Skikda	29	23
-)- USM Aïn Beida	29	23
13)- US Tébessa	23	23
14)- JSD Jijel	19	23

(Gr. centre-24^e j)

ES Ghozlane - USM Chéraga	0-1
Paradou AC - NARB Réghaïa	2-1
MC Mekhadma - WRB M'sila (reporté)	
JSM Chéraga - A Boussaâda	1-1
RC Kouba - IB Lakhdaria	1-0
ESM Koléa - AS Bordj Ghedir	3-3
Exempts : WA Boufarik et IBK El-Khechna	

Classement :	Pts	J
1. A Boussaâda	40	20
2. WRB M'sila	39	21
3. RC Kouba	36	20
4. ESM Koléa	29	22
5. JSM Chéraga	28	20
--. Paradou AC	28	20
7. IB Lakhdaria	26	21
--. USM Chéraga	26	21
9. ES Ghozlane	25	20
--. MC Mekhadma	25	20
--. AS Bordj Ghedir	25	22
12. NARB Réghaïa	21	20
--. WA Boufarik	21	20
--. IBK El-Khechna	21	21

LIGUE 1 FRANÇAISE (32^e JOURNÉE)**Faouzi Ghoulam se contente de 25 minutes face à Valenciennes**

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne, Faouzi Ghoulam, de nouveau remplaçant, s'est contenté vendredi soir de 25 minutes de jeu face à Valenciennes (0-0), en ouverture de la 32^e journée du championnat de France de football.

Avec un Jonathan Brison qui, lui, est toujours préféré au poste d'arrière gauche, Ghoulam a dû attendre la 65^e minute de jeu pour faire son apparition sur le terrain, pour suppléer Yohan Mollo sur l'aile gauche.

Toutefois, le latéral gauche n'en a pas réellement profité puisqu'il ne s'est pas montré à son avantage durant les 25 minutes passées sur le terrain, a fortiori avec des débats qui penchaient nettement en faveur des Valenciennois dominateurs. Ghoulam (22 ans) a perdu son statut de ti-



tulaire depuis son retour d'Afrique du Sud, où il avait pris part avec l'équipe nationale à la coupe d'Afrique des nations CAN 2013. A l'issue de ce match nul, le club stéphanois remonte provisoirement à la 3^e place au classement de la Ligue 1 avec 54 points, en attendant le déroulement des autres matches de la journée, de ce week-end.

FOOTBALL : COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALE) **Le Doyen avec panache**

Le MC Alger est le premier qualifié pour la finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) après sa victoire sur le tenant du trophée, l'ES Sétif par 3 à 2, mi-temps (3-1) en demi-finale disputée vendredi au stade du 5-Juillet (Alger).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bouguèche (7'), Djallit (21' sp) et Besseghir (30') pour le MCA, et Nadji (16'), Djahni (67') pour l'ESS. Le MC Alger jouera sa 7^e finale après celles de 1971, 1973, 1976, 1983, 2006 et 2007, toutes gagnées. Le MCA rencontrera en finale, prévue le 1^{er} mai,

**DÉCLARATIONS...DÉCLARATIONS...DÉCLARATIONS...****Djamel Menad (entraîneur du MCA) :**

«Nous avons bien entamé le match en réussissant à marquer trois buts dans l'espace d'une demi-heure. En deuxième période, ça a été très laborieux. En reculant, nous avons permis aux Sétiens de venir nous acculer dans notre surface. Lors de cette période, nous avons joué la prudence. C'est une qualification amplement méritée face à une très bonne équipe de l'ESS qui n'est autre que le détenteur du trophée. Nous aurons tout le temps pour préparer la finale et essayer de la remporter. Nous avons fait qu'il fallait et arrivés à ce stade, nous allons mettre tout en oeuvre pour remporter notre 7^e finale. On va assister à une fête au stade du 5-Juillet».

**Hubert Velud (entraîneur de l'ESS) :**

«C'est une élimination qui nous a fait très mal. C'est toujours malheureux d'échouer à un pas d'une finale. Nous avons mal négocié la première mi-temps en encaissant trois buts, ça nous a handicapés par la suite.

En seconde période, nous avons essayé de revenir au score, nous avons réussi à presser la défense du MCA, mais quand vous encaissez trois buts en l'espace de trente minutes, c'est trop. L'arrière droit du MCA (Besseghir),



5-Juillet».

ndlr), nous a fait beaucoup de mal.

Le comportement général de l'équipe et l'état d'esprit, notamment en deuxième période, a été très positif. Le MCA a fait le match qu'il fallait, il n'y a rien à dire».

Réda Babouche (défenseur du MCA) :

«Félicitation pour les joueurs qui ont réussi à sortir un grand match face à une très bonne équipe de l'ESS qui n'a pas démontré. Je pense que nous avons assisté à un spectacle que ce soit sur le terrain avec les 5 buts, ou bien dans les gradins.

Je salue le fair-play des joueurs sétiens qui ont joué admirablement leur chance. En seconde mi-temps, nous avons un peu reculé pour préserver l'écart, ce qui a permis aux Aigles noirs de nous donner des sueurs froides. Maintenant, nous sommes en finale, et nous allons tout faire pour aller chercher un septième trophée».

Farès Benabderrahmane (défenseur de l'ESS) :

«C'était un match difficile pour nous face à une bonne équipe du MCA. Nous avons mal entamé la partie, ce qui nous a joué un mauvais tour par la suite. Je félicite le MCA pour sa qualification en finale. En ce qui nous concerne, nous allons nous concentrer désormais sur le championnat et la nécessité de terminer la saison avec le titre de champion».

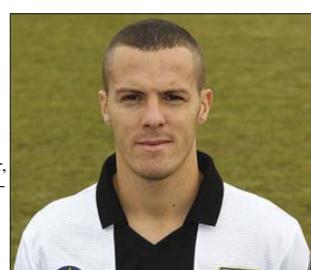


ITALIE - PARME

Djamel Mesbah réintègre le groupe

Le défenseur algérien de Parme, Djamel Mesbah, de retour d'une blessure à une cuisse, a réintégré les entraînements collectifs du groupe en vue de la réception, hier, de l'Udinese en championnat d'Italie de football, a indiqué le club d'Emilie-Romagne sur son site.

Mesbah s'est entraîné mercredi matin dans le gymnase avec ses équipiers puis a été soumis à une séance technico-tactique l'après-midi suivie d'un match d'application sur le terrain du centre sportif de Collecchio, ajoute-t-on de même source.



L'international algérien s'entraînera une nouvelle fois avec le reste du groupe jeudi après-midi à Collecchio. Mesbah avait manqué les trois derniers matches de son équipe en championnat contre respectivement Sienne, Pescara et l'AS Rome, rappelle-t-on. Il avait déclaré forfait aussi pour la sortie de l'Algérie contre le Bénin (3-1), le 26 mars à Blida pour le compte des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

BOXE

Mohamed Yassa : «Je vise plus haut»

L'enfant de Naciria, qui bouclera ses 36 ans le 1^{er} mai prochain, a fait ses premiers pas dans la boxe en 1992 dans le club de sa commune. Ce poids plume a livré quelque 37 combats dans sa jeune carrière amateur.

Décidé à passer professionnel alors qu'il n'avait pas encore 20 ans, il sollicite un entraîneur très connu dans le milieu de la boxe professionnelle, en l'occurrence Khélifa Mederres.

Mohamed Yassa fait partie de cette espèce de pugilistes algériens en voie de disparition, vu que la boxe nationale ne produit plus des champions comme lui.

L'enfant de Laâzib aura constaté que même avec des poings aussi durs que le béton qui a envahi la ville des Génés, on ne peut pas atteindre les sommets sans un soutien financier permanent et un camp d'entraînement digne de ce nom. Malgré cela, il prépare encore avec ardeur et passion un combat «pro», prévu le 31 mai dans la capitale de Djurdjura. Yassa, qui vise une place mondiale honorable, sait pertinemment qu'il devra encore fournir des efforts et des sacrifices s'il veut vraiment arriver.

Entretien réalisé par Ferrah Menad

DK NEWS : On n'entend plus parler de vous. Que devenez-vous ?

Mohamed Yassa : J'étais en train de préparer un combat contre un Ivoirien dénommé Kimou Kouassi, cela devait se faire durant ce mois de mai à la salle Saïd Tazrout, de Tizi Ouzou.

Comment se déroule la préparation pour vous ?

Je me prépare dans des bonnes conditions avec mon coach M. Mederres ; je suis sûr que je peux aller loin. Avec un peu de moyens, je peux faire des miracles.

Oui, mais les moyens de préparation ne sont pas les mêmes...

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Si j'avais la possibilité de m'entraîner en Europe ou aux Etats-Unis, je pourrais atteindre le haut niveau. Hélas, on ne m'a pas offert les moyens et pourtant,

pour organiser un gala, il ne faut pas une fortune.

Vous voulez dire que les sponsors n'investissent que dans le foot ?

C'est ce que tout le monde constate.

Peut-être que vous n'avez pas su convaincre les sponsors et les autorités pour vous aider ?

Écoutez, reprenez tous mes entretiens avec la presse et vous constaterez qu'à chaque fois, je lance des appels pour qu'on m'aide. Malheureusement, à ce jour, mes sollicitations sont restées sans écho.



Certains disent que la boxe est complètement KO en Algérie...

Je dirais même plus, elle est en train de mourir. On peut se reprendre après un KO, mais quand on vous laisse agoniser, c'est la mort certaine.

Que faudrait-il pour éviter cette mort lente ?

C'est simple. La boxe est un sport de combat très dur et impitoyable. C'est pour cela qu'elle est pratiquée par les pauvres. Elle a donc besoin d'argent et de moyens matériels adéquats.

Selon vous, la relève existe-t-elle ?

Les jeunes talents existent, mais on ne les encourage pas, on ne les aide pas. La boxe demeure un sport pour les pauvres et elle est restée pauvre. Les responsables préfèrent s'occuper d'autres disciplines comme le football.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BÉJAÏA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°10/2013

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa, identifiée sous le numéro fiscal (N.I.F) n°408015000006082 lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

CW 158 ; Travaux d'aménagement sur 27 kms

Lot 02 : Ouvrages d'art

Sous-lot 02-01 ; Dalot et murs de soutènement

Sous-lot 02-02 ; Pont mixte

Les entreprises ou groupement d'entreprises de réalisation en travaux publics disposant des capacités financières, techniques, juridiques, réglementaires conformément à la législation algérienne pour l'exécution du marché et titulaires d'un numéro d'identification fiscal, du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale travaux publics **catégorie trois III ou plus**, ayant réalisé au moins un dalot en béton armé d'un linéaire de 08 M ou plus, ou un mur de soutènement d'une hauteur minimale de 05 M, ou un volume de béton armé de 500 M³ ou plus pour le sous-lot 02-01 ; Dalot et murs de soutènement et **catégorie SEPT (VII)** ou plus, ayant les codes 342-4212/345-4211 et avoir réalisé au moins un linéaire de 50 M de Pont mixte pour le sous-lot 02-02 pont mixte, ces travaux doivent être justifiés par une attestation du maître d'ouvrage.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux sous-lots

Peuvent retirer le dossier d'offres auprès de la Direction des Travaux Publics (DTP), sise au 5 Boulevard des Frères Bouaouina Béjaïa.

Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et portant la seule mention :

- Avis d'appel d'offres national restreint n°10/2013 -
- CW 158 ; Travaux d'Aménagement sur 27 kms
- Lot 02 ; Ouvrages d'Art
- Sous-lot 02-01 ; Dalot et murs de soutènement
- Sous-lot 02-02 ; Pont Mixte
- A ne pas ouvrir -

Et adressé à : Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa, 05 Boulevard des Frères Bouaouina – Béjaïa - 06000.

Le pli principal contiendra deux (02) enveloppes fermées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. Une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière.

Les offres technique et financière contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires :

1- OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire dûment signée
- La déclaration de probité signée et renseignée
- L'instruction aux soumissionnaires paraphée et signée
- Copie légalisée de registre de commerce et le statut de l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité
- Extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement
- Copie légalisée de la Carte d'immatriculation fiscale
- Récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral EURL, SARL, SNC... etc.,) copie légalisée.
- Mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATPH
- Casier judiciaire du gérant en cours de validité
- Références professionnelles (Attestation de bonne exécution du maître d'ouvrage des projets réalisés pendant les dix (10) dernières années)
- Moyens matériels justifiés par des cartes grises, contrats de location notariés ou leasing pour le matériel roulant, factures d'achat pour autres.
- Moyens humains avec CV, Diplôme (copies légalisées)
- Planning des travaux
- Méthodologie et schéma organisationnel du plan assurance qualité
- Bilans des trois (03) dernières années

- Procès-verbal de visite du site
- Références bancaires

2- OFFRE FINANCIÈRE :

- La soumission renseignée et signée
- Le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé
- Bordereau des prix unitaires dûment signé et renseigné
- Le devis quantitatif et estimatif dûment signé et renseigné
- Sous détail des prix.

2- L'OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires rempli daté et signé
- Le devis quantitatif et estimatif daté et signé
- L'estimatif global de l'offre
- Projet de marché signé et paraphé.

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP avant **12 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour correspondant à la date limite de préparation des offres ayant **12h00 mn**.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres technique et financière aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à **14h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

UN MONUMENT DU FOOTBALL ALGÉRIEN S'EN EST ALLÉ

Abdelhamid Kermali nous quitte



Avec le décès d'Abdelhamid Kermali, hier en début d'après-midi à Sétif, c'est un véritable monument du football algérien qui disparaît. Sélectionneur de l'équipe algérienne de football, «Cheikh» Kermali reste, au jour d'aujourd'hui, le seul entraîneur, sur la cinquantaine de coaches qui se sont succédé depuis l'indépendance à la barre technique des Verts, à avoir remporté un titre majeur avec l'équipe nationale, en l'occurrence la Coupe d'Afrique des nations en 1990.

Abdelhamid Kermali avait débuté son parcours de footballeur à l'USM Sétif avant d'embrasser une carrière professionnelle qui le conduisit au FC Mulhouse, à l'AS Cannes et l'Olympique Lyonnais (France) où ses qualités d'attaquant-dribbleur lui valurent de nombreux éloges. Il n'hésita pas, il y a 55 ans, presque jour pour jour (le 15 avril 1958), à répondre à l'appel du Front de libération nationale (FLN) qui entendait former une équipe capable de faire entendre la voix de l'Algérie en lutte pour son indépendance.

Il laissa tomber, en compagnie de Mekhloufi, Zitouni, Boubeker, Bentifour, Bekhloufi, Roual, Bouchouk, Arribi, Brahim et de nombreux autres, une carrière professionnelle prometteuse pour servir son pays.

De retour au pays peu après l'indépendance, Kermali évolua plusieurs saisons dans les rangs de son premier club, l'USM Sétif, avant d'embrasser une carrière d'entraîneur qui le vit diriger de nombreux clubs algériens et étrangers parmi lesquels l'ES Sétif (d'abord en tant qu'entraîneur-joueur), le MC Alger, le MC El Eulma, l'US Chaouia et l'AS Marsa (Tunisie).

Il eut ensuite l'insigne honneur de mener, aidé de Noureddine Saâdi, d'Ali Ferhani et du regretté Mourad Abdelouahab, l'équipe d'Algérie à son unique sacre africain quelques années après avoir qualifié l'EN Juniors à la Coupe du monde de 1979 au Japon. Homme affable et extrêmement courtois, très communicatif avec les médias quelles que soient les circonstances, Kermali, qui «vivait» le football, avait les yeux qui pétillaient de bonheur lorsque, d'aventure, il lui arrivait d'admirer la technique d'un jeune enfant sachant manier le ballon.

Même quand il luttait courageusement contre la maladie, il n'avait de cesse de se renseigner sur les choses du football, sur le parcours de ses équipes favorites et celui de l'équipe nationale qui lui fit verser, le soir du 16 mars 1990, de chaudes larmes de bonheur. Abdelhamid Kermali qui aurait eu 82 ans le 23 avril 2013 sera enterré aujourd'hui après la prière du Dohr au cimetière de Sidi El Khier. (APS)

ALGÉRIE-LIBYE (QUALIFICATION CHAN 21014): **L'EN A' en stage à partir d'aujourd'hui à Sidi Moussa**

L'équipe algérienne A' de football, effectuera un premier stage préparatoire de trois jours qui, débutera aujourd'hui au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue de la réception de la Libye, entre le 21 et le 23 juin, comptant pour les qualifications au championnat d'Afrique des nations CHAN 2014, réservé aux joueurs locaux.



S. Ben

Le nouveau sélectionneur de l'équipe A', Toufik Kourichi, compte donc bien exploiter cette première rencontre avec les 30 joueurs qu'il a convoqués depuis le 2 avril dernier pour discuter du programme de travail et ce en prenant en compte le calendrier du championnat de Ligue 1 et l'épreuve de la Coupe d'Algérie.

Il est important de rappeler qu'inactive depuis le CHAN 2011, disputé au Soudan, l'équipe A' devra reprendre ainsi le travail dès aujourd'hui, à l'occasion de ce regroupement qui verra la présence de trente joueurs. En effet, et parmi ces trente joueurs convoqués on notera que l'USM Alger compte huit joueurs retenus, l'ESS Sétif enregistre cinq joueurs et la JS Kabylie quatre joueurs.

L'USM El Harrach, le CS Constantine et le MC Alger sont représentés par trois joueurs. D'autre part, Kourichi a également retenu dix joueurs locaux évoluant dans la sélection A dont Islam Slimani (CR Belouizdad) Yacine Bezzaz (CS Constantine), Belkalem Essaid (JS Kabylie), Saâd Tedjar (USM Alger), et les trois gardiens, Azzeddine Doukha (USMH) Mohamed Zemmamouche (USM Alger) et Mohamed Cédric (JSM Béjaïa). Ces trois jours de stage sont d'importance du fait qu'ils permettent au staff technique de mettre au courant les

joueurs de leur manière de travailler, expliquer le programme au complet avant la double confrontation avec la Libye pour une éventuelle qualification à ce CHAN 2014 prévu en Afrique du Sud.

A noter que dans ces qualifications du CHAN-2014, la sélection algérienne accueillera la Libye, le 21, 22 ou 23 juin prochain à Alger, tandis que le match retour aura lieu le 5, 6 ou 7 juillet prochain. Il est utile de rappeler, d'autre part, que le nouveau staff technique de l'équipe algérienne A' de football, composée de joueurs locaux, a été officiellement installé dans ses fonctions, le 24 mars dernier. C'est le président de la commission chargée du suivi des équipes nationales, Walid Sadi, qui a installé Toufik Kourichi, en tant que sélectionneur assisté de Rachid Cherradi et Lakhdar Belloumi, alors que l'entraîneur des gardiens de but est Boukhalfa Branci. Toufik Kourichi a été désigné nouveau sélectionneur de l'équipe A', lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, tenue le 15 mars à Oran. Kourichi, chargé de la formation au niveau de la direction technique nationale (DTN), remplace Abdellah Benchikha, qui avait quitté cette équipe à l'issue du championnat d'Afrique des joueurs locaux CHAN-2011, qui s'était déroulé au Soudan, où l'Algérie avait échoué au pied du podium, après sa défaite en match de classement face au Soudan (1-0).

Toufik Kourichi, qui avait entraîné

des clubs algériens, aura donc la mission de mener la sélection A' à la prochaine phase finale du CHAN, prévu en 2014 en Afrique du Sud.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SUPER-DIVISION DE HAND-BALL **Résultats de la 1^{re} journée**

Résultats de la 1^{re} journée du championnat d'Algérie de Super-Division de hand-ball (seniors-messieurs) disputés vendredi à Alger:

Groupe A:
GS Pétroliers - TR Sétif 34-16
MC Saïda - AB Barika 26-25
CRB Baraki - GS Boufarik 23-19
Exempt: CRB Mila

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	2	1
- CRB Baraki	2	1
- MC Saïda	2	1
4. AB Barika	0	1
- GS Boufarik	0	1
- TR Sétif	0	1
7.CRB Mila	--	--

Groupe B:
JSE Skikda - TRBB Bab El Oued 28-13
ES Ain-Touta - O.EI Oued 29-26
HBCE Biar - CRBB-Arréridj 25-24
Exempt: WO Rouiba

Classement	Pts	J
1. JSE Skikda	2	1
- ES Ain-Touta	2	1
- HBC El-Biar	2	1
4. CRBB Arréridj	0	1
- O.EI-Oued	0	1
- TRB B.E.	0	1
7.WO Rouiba	--	--

Samedi (2^e journée): Groupe A
Salle Harcha: TR Sétif - AB Barika (15h30)
GS Boufarik - GS Pétroliers (17h00)
CRB Mila - MC Saïda (18h30)
Exempt: CRB Baraki

Groupe B
A Baraki: TRBB Bab El Oued - ESA Toute (15h30)
CRBB-Arréridj - JSE Skikda (17h00)
WO Rouiba - O.E Oued (18h30)
Exempt: HBCE Biar

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON (U19)

La sélection marocaine présente avec cinq joueurs à Alger

La sélection marocaine de badminton participera au 11^e Championnat d'Afrique des moins de 19 ans (U19), prévu du 14 au 20 avril à la salle OMS de Staoueli (Algér) avec cinq joueurs dont deux dames, a annoncé hier la Fédération royale marocaine de badminton (FRMB).

Il s'agit de Yassine El Mernissi, Ahmed Amine Ksikes, Bilal El Harab chez les messieurs et Oumaima Sahdan et Ghita Abdelwaha chez les dames, a précisé la FRMB dans un communiqué, ajoutant que la délégation sportive marocaine conduite par Abdelaah Kadmiri membre du comité directeur de la FRMB est également composée des entraîneurs Abdallah Manhaji et Mohamed Marenissi.

Par ailleurs, la même source a indiqué que les arbitres Miloud Khalil et Fatima Nouader prendront part à des stages de perfectionnement organisés en marge du championnat par la Confédération africaine et la Fédération internationale de badminton. Outre l'Algérie (pays hôte), l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, le Congo, l'Egypte, l'Ethiopie, le Ghana, Maurice, les Seychelles, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, l'Ouganda, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe ont confirmé leur participation à cette manifestation sportive.

Özil

«On veut la finale»

Mesut Özil a été l'un des premiers joueurs du Real Madrid à réagir suite au tirage au sort des demi-finales de la Ligue des Champions. Lui et ses coéquipiers affronteront le Borussia Dortmund. Voici ce qu'en pense le milieu de terrain. «*Et c'est Dortmund ! C'est ce genre de matches qu'on veut tous jouer. On veut la finale. Hala Madrid !*»

Casillas devra se battre avec Mourinho

Contraint de s'asseoir sur le banc de touche du Real Madrid depuis plus d'un mois, le portier Iker Casillas (31 ans, 19 matchs en Liga cette saison) a vu son remplaçant Diego Lopez (31 ans, 9 matchs en Liga cette saison) gagner la confiance de José Mourinho. Pour Roberto Carlos, ancien coéquipier de Casillas jusqu'en 2007, il va falloir redoubler d'efforts. «Iker a toujours été un leader. Maintenant il va devoir se battre pour une place en tant que titulaire. Rien n'est marqué dans son contrat qu'il sera dans le onze de départ pendant les 40 prochaines années», a estimé l'ancien latéral des Galactiques à *Marca* ce vendredi.

Koscielny intéresse le Bayern

Le contrat de Daniel Van Buyten arrivant à échéance dans deux mois, le Bayern Munich souhaiterait recruter un arrière central de plus, en vue de la saison prochaine. Et à en croire le *Daily Mail*, c'est celui d'Arsenal, Laurent Koscielny (27 ans, 18 matchs et 1 but en Premier League cette saison), qui aurait les faveurs du futur entraîneur bavarois Pep

Guardiola. Plus technique que la moyenne des joueurs de son poste, réputé bon dans la relance, l'international tricolore semble a priori convenir au style de jeu promu par le technicien espagnol. Le transfert de l'ancien Lorientais ne sera toutefois pas si simple à obtenir, celui-ci étant sous contrat avec les Gunners jusqu'en juin 2017.

Manchester United a le champ libre

Avec 12 points d'avance à sept matches de la fin, Man U garde la situation bien en main.

La défaite de lundi dernier (2-1) a tout de même confirmé une nette baisse de régime. Depuis leur élimination par le Real Madrid en Ligue des champions, les joueurs d'Alex Ferguson ont été sortis aussi de la Coupe d'Angleterre par Chelsea (1-0) et n'ont remporté que deux petites victoires en Premier League sur les faibles Reading et Sunderland (1-0).



Hamsik «Je me sens bien à Naples»

Le milieu de terrain du Napoli, Marek Hamsik, souvent cité comme cible potentielle du PSG pour la saison prochaine, ne semble pas vouloir quitter son club actuel où il se sent bien. L'international slovaque s'est exprimé dans les colonnes du *Corriere Dello Sport* concernant son avenir.

Un avenir qu'il n'imagine pas ailleurs qu'au Napoli : «*J'ai acheté une maison à Naples. Je me sens bien ici. Ma famille est heureuse*» a-t-il déclaré. «*Je ne veux pas regarder trop loin vers l'avenir. Mais à l'heure actuelle, j'apprécie ma vie ici*» a-t-il ajouté.

L'AC Milan exclu l'an prochain ?

Le média brésilien *Espn* a révélé ce vendredi que l'AC Milan pourrait être exclu de la prochaine Ligue des champions, alors que le club milanais est en passe d'obtenir sa qualification en Serie A. La raison ? L'indemnité de formation de Serginho, évaluée à 300 000€, n'aurait toujours pas été payée par le club lombard à Botafogo, alors que le latéral gauche brésilien était arrivé à Milan en 2010. L'Uefa a été saisie de l'affaire et devra se prononcer sur ce dossier dans les prochaines semaines.



ANNIVERSAIRE



Par la grâce d'Allah le Tout-Puissant, on se retrouve cette année pour commémorer ensemble un 5^e anniversaire.
Vous m'avez très certainement reconnu :

**Cherbal
Adam Manil**

Un jeune homme très gâté par ses parents bien sûr, et ses deux frères Mehdi Ilyane et Mohamed Islam.

Il est clair que mes grands-parents, mes oncles et mes tantes sont privilégiés. Ils me gâtent tellement que je souhaite célébrer chaque jour mon anniversaire, c'est sérieux. Allez salut, à l'année prochaine, Inchallah!

S. Ben

La déception se lisait bien sur les visages des joueurs et responsables setifiens à l'issue de leur élimination vendredi soir de la finale de la Coupe d'Algérie face au MC Alger (3-1) au stade du 5-Juillet, mais ils sont unanimes à insister sur les deux objectifs restants de la saison : le Championnat d'Algérie et la phase des poules de la Ligue des champions africaine ».

C'est ce qu'indique d'abord le défenseur central de cette équipe setifiennne, Benabderrahmane : « Nous avons raté notre rencontre et il est donc tout à fait normal que l'on soit déçus. Désormais nous visons donc le championnat d'Algérie sur lequel nous sommes déjà concentrés. Ceci d'une part, annonce t-il avant de poursuivre : « Par ailleurs, il y a aussi la Ligue des champions africaine où nous sommes encore en course et nous avons comme objectif d'atteindre la phase de poules. Nous ferons donc tous les efforts néces-



saires pour parvenir à atteindre cet objectif et pourquoi pas aller le plus loin possible dans cette compétition. »

Et c'est dans ce même ordre d'idées que verse l'entraîneur adjoint Madoui : «Après cette amère élimina-

tion, il ne faut pas se lamenter. Il faut plutôt penser au championnat et à la Ligue des champions africaine ou nous voulons aller très loin».

De son côté, le président de l'Entente de Sétif, Hammar, abonde aussi dans le même

sens que son coach et son joueur en n'oubliant pas de « remercier les joueurs pour leur rendement sur le terrain, ils ont marqué deux buts et cela n'a pas été suffisant. Maintenant, poursuit le boss de l'Entente, nous devons oublier cette élimination et nous concentrer sur les autres compétitions. Nous voulons assurer le championnat à l'avance et continuer notre parcours en Ligue des champions africaine. Nous donnerons tout dans ces deux compétitions », précise-t-il.

D'ailleurs, il faut rappeler que l'ES Sétif est le leader actuel de la ligue 1 avec un total de 52 points devant ses deux dauphins, le MC Alger justement et l'USM El Harrach. L'Aigle Noir se trouve avec six points d'avance sur ces deux équipes mais avec un match en moins. Et c'est ce qui fait dire au président Hammar :

«Le titre de champion d'Algérie sera à nous. Il reste encore 15 points en jeu en plus d'un match retard contre le CRB, nous allons nous préparer pour remporter ce titre le plus vite possible...», conclut le président de l'ES Sétif, Hammar. Sans commentaire.



PMG.DZ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6^e édition de l'ultra-marathon des 100 km des Ziban

Organisée par l'association sportive de Bouchaoui Athletic Club et soutenue par PLAYMODE GROUP

La 6^e édition de l'ultra marathon des Ziban s'est déroulée ce jeudi 11 avril 2013 sur une distance exceptionnelle de 100 kilomètres entre la ville de Biskra et la localité d'Ouled-Djelal. Pour la première fois depuis sa création, la course a été homologuée par l'IAAF (Fédération internationale de l'athlétisme), ce qui donne désormais une tout autre dimension à cet événement sportif majeur du sud du pays. L'édition de cette année est patriniée par l'ex-champion du monde de l'Ultra Marathon, Bruno Heubi présent pendant tout le déroulement de la compétition depuis la veille de la course. Ce dernier a aussi animé une séance de coaching au profit des coureurs présents et des membres de la ligue d'athlétisme de Biskra qui recèle pas mal de jeunes espoirs pour l'athlétisme national.



En marge de l'ultra marathon, une autre course de 5 kilomètres a été organisée pour permettre aux habitants de la belle localité de Ouled Djelal et à certaines personnes venues du nord du pays de partager quelques kilomètres ensemble.

Playmode Group (PMG), représentant officiel et exclusif de Nike en Algérie, a pris part à l'événement à la fois en tant que sponsor pour encourager cette discipline de l'extrême qui promeut aussi le tourisme natio-

nal et en tant que participant avec 17 coureurs inscrits à la course de 5 km. En effet, Playmode group a initié il y a plus d'une année le Nike Running Club Algiers (lien); des séances de course à pied hebdomadaires, chaque vendredi, au

niveau de la forêt de Bouchaoui. À l'occasion de l'ultra des Ziban, Playmode a convié les membres de son club à participer à cette course de 5 km aux portes du Sahara algérien. Le premier à avoir franchi la ligne des 100 km Seddiki Hassen est arrivé après 9h 58 mn et 33 secondes, l'unique participante Younsi Saïda est quant à elle arrivée 7e au classement général après 13 h 12 mn et 13 secondes. Les 12 finissants sur les 17 participants ainsi que

